

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU BUDGET



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**Rapport sur la situation
d'exécution du budget et de la
trésorerie de l'Etat, exercice
2021, au 31 mars**

avril 2021

NOTE SYNTHETIQUE

Le budget de l'Etat, exercice 2021 a été élaboré dans un environnement économique marqué au plan international par la persistance des incertitudes liées à la COVID-19, avec un redressement de l'activité mondiale à travers une croissance attendue à **4,3%** en 2021 et au plan national par les efforts de maîtrise des effets liés à la COVID-19 et la poursuite de la maîtrise de la situation sécuritaire et la réalisation de grands investissements.

Il s'exécute dans une conjoncture internationale particulièrement marquée par la persistance de la maladie à coronavirus (COVID-19) en Europe et dans le reste du monde.

Les pays de la zone UEMOA ont également été durement touchés par cette crise mondiale. Mais les perspectives enregistrés à travers une reprise au 4^{ème} trimestre de l'année 2020 laisse augurer un regain de vigueur avec une reprise de la demande intérieure, ce qui laisse entrevoir un taux de croissance attendu de **5,8%** en 2021.

Au plan national, l'exécution du budget se fait dans un contexte socio-économique difficile, caractérisé principalement par la gestion de la pandémie de la maladie à coronavirus. Mais la maîtrise de la COVID-19 et une accélération de l'activité économique mondiale couplées à une situation sécuritaire et une fronde sociale un peu apaisées, devrait dynamiser les secteurs économiques nationaux. Le taux de croissance attendu serait de **7,0%**.

C'est dans ce contexte qu'à la fin du mois de mars 2021, le niveau de mobilisation des ressources du budget général de l'Etat s'établit à **495,86 milliards FCFA** sur des prévisions ajustées de **2160,97 milliards FCFA**, soit un niveau de réalisation de **22,95%**. En 2020 à la même période, le taux se situait à **20,00%** sur des prévisions de **2283,87 milliards FCFA**. Les recettes propres et les recettes extraordinaires ont été recouvrées respectivement à hauteur de **432,81 milliards FCFA** et **63,05 milliards FCFA** à fin mars 2021, soit des taux respectifs de **23,41%** et **20,24%**.

Au titre des dépenses budgétaires, pour une prévision annuelle de **2651,77 milliards FCFA** en crédits de paiement dans la loi de finances initiale, les dépenses exécutées à fin mars 2021 s'élèvent à **650,99 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **24,55%** contre un taux d'exécution de **22,87%** en 2020 à la même période. Les dépenses de personnel (**+38,49 milliards FCFA**), les transferts courants (**+39,16 milliards FCFA**) et les dépenses en capital (**+2,88 milliards FCFA**) connaissent un regain dans leur exécution.

Au titre de la gestion de la trésorerie à fin mars 2021, il a été décaissé **798,95 milliards FCFA** contre des encaissements constatés de **936,39 milliards FCFA**. Il se dégage un solde excédentaire de **137,94 milliards FCFA** sous la période entièrement couverte par les disponibilités de début de période.

Au 31 mars 2021, il se dégage une épargne budgétaire déficitaire de **-16,34 milliards F CFA** et un solde budgétaire global déficitaire de **-155,13 milliards F CFA**. Ce niveau de déficit s'explique par la forte pension des dépenses courantes par rapport à la mobilisation des ressources propres.

TABLE DES MATIERES

NOTE SYNTHETIQUE	A
TABLE DES MATIERES	B
TABLEAUX	D
Liste des graphiques	D
Liste des annexes	E
Sigles et abréviations	F
DEFINITIONS ET CONCEPTS	H
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2021	2
I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL	2
I.2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE	4
I.3. PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2021	5
I.3.1. Rappel des priorités du budget 2021	5
I.3.2. Rappel des mesures pour l'exécution du budget 2021	6
I.4. MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES.....	8
I.5. CONFIGURATION DU BUDGET DE L'ÉTAT, EXERCICE 2021 AU 31 MARS.....	10
II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES	11
II.1. ANALYSE DE LA SITUATION DE RECOUVREMENT DES RECETTES ORDINAIRES	12
II.1.1. Analyse de la situation de recouvrement par nature de recettes ordinaires	13
A. Les ventes des produits et services	13
B. Les recettes fiscales	13
C. Les recettes non fiscales.....	18
D. Les produits financiers.....	18
E. Les recettes exceptionnelles	18
II.1.2. Analyse par structure de recouvrement.....	18
A. La Direction Générale des Impôts	18
B. La Direction Générale des Douanes.....	20
C. La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	23
II.2. ANALYSE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES.....	27
II.2.1. Dons programmes	27
II.2.2. Dons projets.....	28
III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	29
III.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT PAR NATURE DE DEPENSE.....	31
III.1.1. Les dépenses ordinaires.....	32
A. Charges Financières de la Dette.....	32
B. Dépenses de Personnel.....	32
C. Dépenses d'Acquisitions de biens et Services.....	33
D. Dépenses de Transferts Courants.....	34
E. Dépenses en Atténuation des Recettes	34
III.1.2. Les dépenses en capital	35
A. Dépenses D'investissements exécutées par l'Etat (Y compris Subventions et Prêts)	35
B. Les transferts en capital	37
III.2. L'ANALYSE DE LA SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME.....	37
III.2.1. Analyse de l'exécution des programme, base crédit de paiement	37
III.2.2. Analyse de l'exécution des programme, base autorisation d'engagement	38
III.3. ANALYSE DES DEPENSES SPECIFIQUES	38

III.3.1. Analyse des dépenses sociales.....	38
III.3.2. Analyse des crédits délégués.....	39
III.3.3. Les dépenses spécifiques pour la prise en charge des effets de la COVID-19	39
III.4. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ELECTRICITE ET DE TELEPHONE	40
III.4.1. Analyse des dépenses de consommation d'électricité.....	40
III.4.2. Analyse des dépenses de consommation de téléphone.....	40
III.5. ANALYSES DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE NORMALE.....	41
IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES (PPM) AU 31 MARS 2021.....	42
IV.1. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHES DES MINISTERES ET DES INSTITUTIONS.....	42
IV.2. SITUATION DES REMISES DE PENALITES ET DE PAIEMENT DES INTERETS MORATOIRES.....	45
IV.2.1. Remises de pénalités.....	45
IV.2.2. Intérêts moratoires	45
IV.3. REPARTITION DES MARCHES PAR PROCEDURE DE PASSATION.	45
IV.3.1. Délais de traitement des dossiers.....	45
IV.3.2. Validité des offres	46
IV.3.3. Du respect des indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics.....	46
A. Appel à concurrence ouverte.....	46
B. Entente Directe :	46
C. Appel d'Offres Restreint et Consultation Restreinte	47
V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS.....	48
V.1. SITUATION D'EXECUTION PAR NATURE DE DEPENSES.....	48
V.2. SITUATION D'EXECUTION PAR MINISTERES ET INSTITUTIONS	48
VI. DE LA GESTION DE LA TRESORERIE	49
VI.1. SITUATION DES ENCAISSEMENTS, DES DECAISSEMENTS ET DU SOLDE CORRESPONDANT AU 31 MARS 2021	49
VI.1.1. De la situation des encaissements au 31 mars 2021.....	49
VI.1.2. De la situation des décaissements au 31 mars 2021.....	49
VI.1.3. Du solde des opérations d'encaissements et de décaissements.....	50
VI.2. DE L'EVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENT AU TRESOR PUBLIC DU 31 MARS 2021	50
VI.3. DE LA SITUATION DES DISPONIBILITES DE TRESORERIE AU 31 MARS 2021	50
VI.4. DE L'EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DEPOTS AU 1ER JANVIER ET AU 31 MARS 2021	51
VII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE.....	52
VII.1. LES SOLDES BUDGETAIRES	52
VII.1.1. L'épargne budgétaire	52
VII.1.2. le solde budgétaire global	53
VII.2. AGREGATS DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (TOFE)	53
VIII. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION BUDGETAIRE.....	54
VIII.1. AU TITRE DES RECETTES.....	54
VIII.2. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL.....	54
VIII.3. AU TITRE DES MARCHES PUBLICS	55
VIII.4. AU TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR LA SITUATION D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE.....	55
VIII.5. DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'EXECUTION DE LEURS BUDGETS.....	56
CONCLUSION	56
ANNEXES.....	I

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2018-2022 (en %)	5
Tableau 2 : Etat des recouvrements des recettes par nature au 31 mars 2020 et 2021 (en milliards FCFA)	12
Tableau 3: Situation des recettes ordinaires par régie à fin mars 2020 et 2021 (en milliards FCFA)	26
Tableau 4: Situation de décaissements des recettes extraordinaires par nature et par type de partenaire au 31 mars 2021	27
Tableau 5 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 mars 2020 et 2021 (en milliards FCFA)	30
Tableau 6 : Situation d'exécution des charges financières de la dette au 31 mars 2021 (en milliers FCFA)	32
Tableau 7 : Situation des décaissements des financements extérieurs au 31 mars 2021 (en milliers FCFA)	37
Tableau 8: Evolution de consommation d'électricité à fin janvier sur la période 2020 à 2021	40
Tableau 9: Evolution des dépenses de communication de téléphone à fin mars sur la période 2020 à 2021	41
Tableau 10: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin mars 2021	44
Tableau 11: Situation d'exécution du PDF par nature de dépenses au fin mars 2021	48
Tableau 12: Situation des disponibilités de trésorerie à fin mars 2021	50
Tableau 13: Situation des soldes au 31 mars 2021 (en milliards FCFA)	52
Tableau 14: situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière	55

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Perspectives de croissance économique dans les grandes zones (%) en 2021	3
Graphique 2 : Perspectives de croissance économique en 2021 et poids des secteurs	4
Graphique 3 : recouvrements des recettes ordinaires à fin mars 2020 et 2021 par nature.	13
Graphique 4 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin mars 2020 et 2021.	14
Graphique 5 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders à fin mars 2020 et 2021.	19
Graphique 6 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à mars 2020 et 2021.	21
Graphique 7 Les recouvrements de quelques impôts leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à fin mars 2020 et 2021.	24
Graphique 8 : Evolution comparative des dépenses exécutées par nature au 31 mars entre 2020 et 2021 (en milliards FCFA).	31
Graphique 9 : Situation d'exécution des marchés publics de trente neuf (39) ministères et institutions, au 31 mars 2021	43
Graphique 10 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 31 mars 2021 (en milliards FCFA)	51

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2021 à fin mars (en milliard FCFA).....	I
Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses de personnel, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).	II
Annexe 3 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition des biens et services, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).	III
Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).....	IV
Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).	V
Annexe 6 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement, par programme au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).....	VI
Annexe 7 : Situation d'exécution des crédits de paiement, par programme (hors financements extérieurs et dépenses de personnel) au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).....	VIII
Annexe 8 : Situation d'exécution des dépenses sociales, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).	X
Annexe 9 : Situation d'exécution des crédits délégués, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).	XI
Annexe 10 : situation des dépenses de consommation d'électricité entre 2020 et 2021 au 31 mars en FCFA.	XII
Annexe 11 : situation des dépenses de consommation des communications téléphoniques entre 2020 et 2021 au 31 mars en FCFA.....	XIII
Annexe 12 : situation des restes à liquider en procédure normale au 31 mars (en milliers de FCFA)	XIV
Annexe 13: Liste des ministères ayant transmis leurs rapports mensuels de mise en œuvre des PPM au cours du 1 ^{er} trimestre 2021.....	XV
Annexe 14 : situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par section au 31 mars (en FCFA)	XVI

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABS	: Appuis Budgétaires Sectoriels
AE	: Autorisation d'Engagement
BA-BF	: Banque Atlantique du Burkina Faso
BCE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	: Contrôleur Financier
CID	: Circuit Informatisé de la Dépense
CODEP-MP	: Comité de Suivi des délais d'Exécution des Dépenses Publiques et des Marchés Publics
CP	: Crédits de Paiement
CRD	: Commission de Règlement des Différends
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DC-BR	: Dépositaire Central/Banque de Règlement
DCIM	: Dépenses Communes Interministérielles
DGB	: Direction Générale du Budget
DGCMEF	: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
DGD	: Direction Générale des Douanes
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DOC	: Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité
DPBEP	: Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
DPPD	: Document de programmation Pluriannuelle des Dépenses
FEC	: Facilité Elargie de crédits
FMI	: Fonds Monétaire International
IAP	: Instrument Automatisé de Prévisions
IP	: Indicateur de Performance
IPC	: Indice Prix Consommation
IS	: Impôt sur les Sociétés
IUTS	: Impôt Unique sur les Traitements et Salaires
LED	: Light Emitting Diode (Diode Electroluminescente en Français)
LFI	: Loi de finances Initiale
LFR	: Loi de finances rectificative
MCA	: Millenium Challenge Account
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MOD	: Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement en Europe
ONATEL	: Office National des Télécommunications
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PAGEDD	: Programme d'Actions du Gouvernement pour l'Emergence et le Développement Durable
PAP	: Projets annuels de performance
PCS	: Prélèvement Communautaire de Solidarité

PDF	: Plan de Déblocage des Fonds
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PRM/DMP	: Personne responsable des Marchés/Directeur des marchés Publics
PSCE	: Programme Spécial de Création d'Emplois
PSUT	: Programme Socio-économique d'Urgence de la Transition
PTBA	: Plan de Travail du Budget Annuel
RAP	: Rapports annuels de performance
RBOP	: Responsable du Budget Opérationnel de Programme
RUOP	: Responsable de l'Unité Opérationnel de programme
RP	: Responsable de Programme
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGASPE	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du personnel de l'Etat
SIGEET	: Système Intégré de gestion de l'Eau, de l'Electricité et du Téléphone
SIMP	: Système d'Information Intégré des marchés Publics
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
SONABHY	: Société Nationale des Hydrocarbures du Burkina
SYDONIA	: Système Douanier Automatisé
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPP	: Taxe sur les Produits Pétroliers
TVA	: Taxe sur la valeur Ajoutée
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

DEFINITIONS ET CONCEPTS

Concepts	Signification
Croissance économique	: Augmentation de la richesse créée en une année pour un pays, une zone du monde ou le monde entier ou encore un secteur d'activité.
PIB	: Produit Intérieur Brut. Indicateur permettant de mesurer le niveau de la richesse créée en une année.
PIB réel	Niveau de la richesse « réelle » créée, celle tenant compte de l'effet de l'inflation, c'est-à-dire de l'augmentation du niveau général des prix.
Taux de croissance du PIB	: Taux de croissance économique. Indicateur de mesure du rythme d'augmentation de la richesse d'une année à une autre, calculé en pourcentage.
Accélération de la croissance	: Augmentation importante du rythme (rebond) de la croissance. Peut intervenir généralement après une période de ralentissement ou de contraction.
Ralentissement ou décélération	: Augmentation moindre de la croissance par rapport à une période antérieure
Contraction	: Croissance négative, baisse (repli) de la croissance par rapport à une période antérieure
Récession	: Période de contraction de la croissance
Résilience de l'économie	Capacité de l'économie à résister, à contenir, à trouver des mécanismes d'adaptation aux chocs et à repartir à la hausse lorsque les chocs s'amenuisent.
Taux d'inflation annuel moyen (ou en rythme annuel)	: Mesure (en %) la variation du niveau général des prix entre deux (02) années consécutives. Correspond à l'indicateur de convergence des pays de la zone UEMOA.
Inflation globale	: Inflation mondiale
Pressions inflationnistes	: Tendances importantes à la hausse du niveau des prix
Détente des prix	: Relâchement, baisse de l'inflation
Projection	Evolution attendue dans le futur d'indicateur
Secteur primaire	: Secteur de l'économie regroupant un certain nombre d'activités de production (agriculture, élevage, pêche, pisciculture, etc.)
Secteur secondaire	: Secteur de l'économie regroupant les branches d'activité de transformation industrielle (industries agro-alimentaires, industries textiles, etc.), les industries extractives (or et autres métaux précieux, etc.), les activités de construction (BTP), etc.
Secteur tertiaire	: Secteur de l'économie regroupant d'une part les services dits « marchands » (commerce formel et informel, transport, activités bancaires et assurances, postes et télécommunications, etc.), et d'autre part les services « non marchands » (services de l'administration publique, c'est-à-dire aux dépenses de fonctionnement, paiements des salaires, etc.)

INTRODUCTION

Le budget de l'Etat, exercice 2021 a été adopté par la Loi n°035-2020/AN du 19 octobre 2020 portant Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021. Promulguée par le décret n°2020-0936/PRES du 24 novembre 2020, ladite loi a été mise en exécution depuis le 1^{er} janvier 2021.

Dans le cadre du suivi de l'exécution des lois de finances, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) produit trimestriellement un rapport sur la situation d'exécution du budget et de la gestion de la trésorerie.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 au 31 mars tant en recettes qu'en dépenses.

Il comprend, outre l'analyse du contexte économique mondial, sous régional et national, la nouvelle configuration du budget à fin mars 2021, la situation de la mobilisation des recettes et de l'exécution des dépenses budgétaires, la situation d'exécution du plan de passation des marchés et du plan de déblocage des fonds, les principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire et les recommandations générales.

I. CONTEXTE D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2021

Le budget de l'Etat, exercice 2021 s'exécute dans un environnement économique international marqué par la persistance des incertitudes liées à la propagation de la maladie à Coronavirus (COVID-19) en 2020 qui a plongé l'économie nationale dans une récession sans précédent, établissant le taux de croissance à **-3,5%**¹.

Les pays de la zone UEMOA ont été durement touchés par la crise sanitaire mondiale de 2020. Cependant, ils enregistrent un regain de la demande intérieure suite à la réouverture des frontières aériennes, relançant la chaîne d'approvisionnement en intrants et l'activité économique de l'Union.

Au plan national, l'exécution du budget 2021 se déroule dans un climat socio-politique relativement apaisé à la suite des élections présidentielles et législatives de novembre 2020, une maîtrise des contaminations de la COVID-19 au premier trimestre de l'année, une poursuite des efforts de maîtrise de la situation sécuritaire et de la réalisation des grands investissements.

I.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE MONDIAL, RÉGIONAL ET SOUS RÉGIONAL

Au niveau mondial², l'année 2020 a été particulièrement difficile, marquée par de grandes incertitudes, en raison de la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) à l'échelle de la planète qui a engendré de lourdes conséquences sanitaires et socio-économiques.

Pour l'ensemble de l'année 2020, une contraction **de 3,5%**³ de l'activité économique mondiale a été observée contre une performance de **2,8%** en 2019.

En perspective pour 2021, l'activité économique mondiale devrait se redresser progressivement. La reprise de la croissance en 2021 devrait s'afficher à **4,3%** pour les pays avancés, contre **6,3%** pour les pays émergents et en développement.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique s'est contractée en 2020 principalement au Nigeria et en Afrique du Sud. Le taux de croissance économique s'est affiché à **-2,6%** contre **+3,2%** en 2019. En projection, pour 2021, il ressortirait à **+3,2%**.

¹ Selon les estimations provisoires du FMI, en janvier 2021.

² FMI : « Perspectives de l'économie mondiale (PEM), octobre 2020 » ; « Rapport annuel 2020, novembre 2020 » et « Mise à jour des PEM, janvier 2021 ».

³ Soit une amélioration de 0,9 point de pourcentage par rapport aux estimations d'octobre 2020.

Au niveau des prix, les pressions inflationnistes se sont maintenues en 2020, expliquées principalement par les perturbations des chaînes d'approvisionnement de marchandises. Ainsi, le taux d'inflation s'est élevé à **9,3%** en 2020 contre **8,4%** en 2019. En perspective pour 2021, il est attendu à **7,6%**.

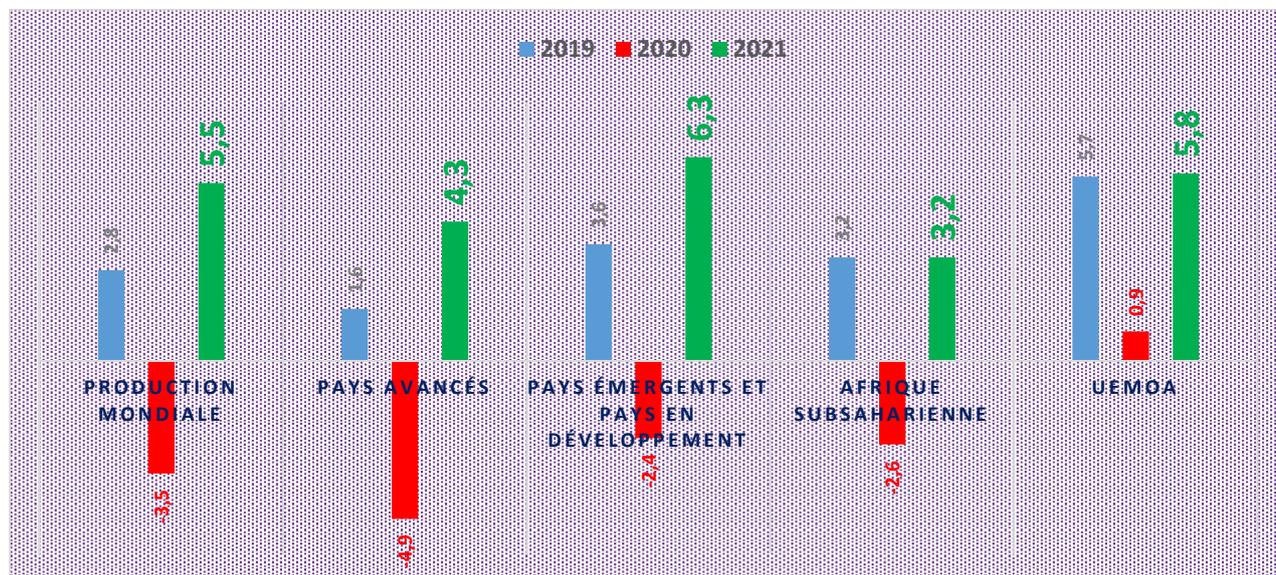
Dans l'UEMOA, en 2020, les pays de la zone ont été durement éprouvés par les conséquences économiques et sociales de la COVID-19. Toutefois, l'activité économique dans la zone a enregistré une reprise au quatrième trimestre 2020, avec une hausse de **1,3%** du PIB par rapport à la même période de l'année précédente. Ce regain de vigueur est en lien avec la reprise progressive de la demande intérieure.

En perspective, le taux de croissance est attendu à **5,8%** en 2021, sous l'effet du maintien des mesures de relance budgétaire et de soutien monétaire.

En matière d'inflation, il est ressorti une légère décélération des prix à la consommation au quatrième trimestre 2020, le taux d'inflation ressortant à **2,7%** contre **2,9%** un trimestre plus tôt.

En perspective, il s'établirait à **+1,8%** en 2021, respectant toujours la norme communautaire de **3,0%** au maximum.

Graphique 1 : Perspectives de croissance économique dans les grandes zones (%) en 2021



Source : DGEP/DPAM

I.2. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE NATIONALE

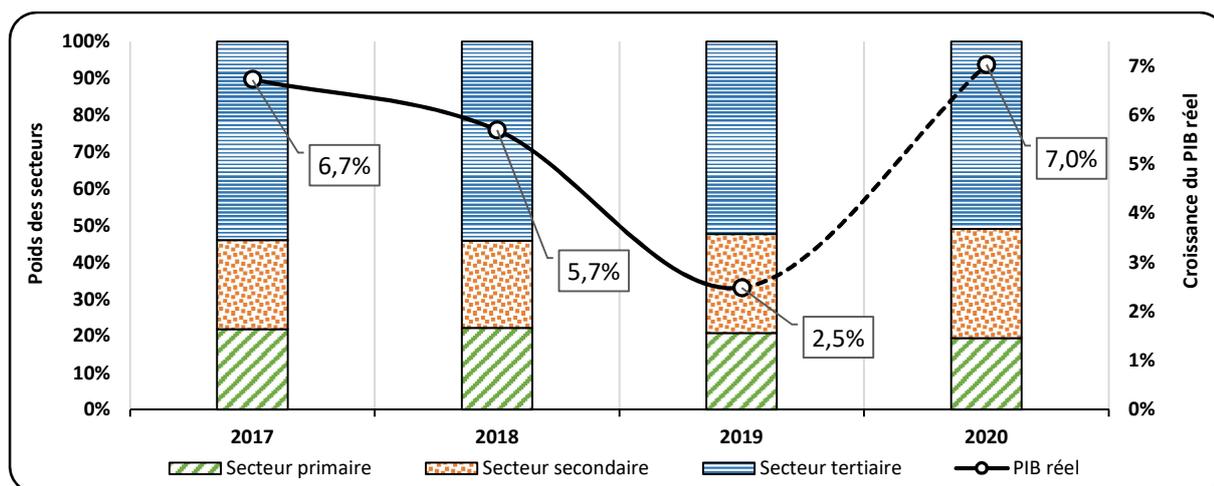
Au cours de l'année 2021, la situation économique nationale devrait bénéficier d'une maîtrise de la COVID-19 qui engendrerait une accélération de l'activité économique mondiale, d'une situation sécuritaire plus apaisée, d'une pluviosité favorable et de la poursuite de l'apaisement de la fronde sociale. Ces facteurs favoriseraient un rebond de l'activité économique nationale qui renouerait avec son dynamisme d'antan en 2021, sur fond de la poursuite des investissements dans les secteurs de soutien à l'économie. Toutefois, l'économie nationale reste vulnérable à la volatilité des cours des principales matières premières et au durcissement des conditions financières mondiales.

Au total, pour l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique nationale afficherait une accélération de son rythme de croissance, avec **un taux de croissance du PIB réel qui ressortirait à 7,0% contre 2,5% enregistré en 2020**, soit un gain de 4,5 points de pourcentage.

Le PIB nominal s'établirait à 10 808,2 milliards FCFA en 2021 contre 10 122,0 milliards FCFA en 2020.

Au niveau de l'inflation, à fin février 2021, elle s'est située à 1,6% en variation annuelle et à 2,3% en moyenne annuelle contre respectivement 0,5% et -2,9% à fin février 2020. A la faveur de bons résultats de la campagne 2020-2021 et sous l'hypothèse de la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère, le taux d'inflation en moyenne annuelle devrait se situer à 1,6% en 2021.

Graphique 2 : Perspectives de croissance économique en 2021 et poids des secteurs



Source : DGEP/IAP

La performance attendue de l'économie nationale en 2021 serait tirée principalement par une accélération de la croissance dans le secteur secondaire de 8,3% contre +6,7% en 2020 et une reprise dans le secteur tertiaire de 7,9% après une contraction de 2,5% en 2020.

Le secteur primaire enregistrerait un léger ralentissement avec un rythme de croissance de **3,5%** contre **5,7%** en 2020.

En perspective, pour l'année 2022, l'activité économique nationale afficherait une bonne performance. Le taux de croissance du PIB réel se situerait à **6,7%**. Quant au PIB nominal il monterait à **11 726,5 milliards FCFA**. L'inflation en moyenne annuelle resterait toujours contenue à moins de **3%**.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2018-2022 (en %)

Rubrique	2018 (réal.)	2019 (réal.)	2020 (estimation)	2021 (projection)	2022 (projection)
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,7	5,7	2,5	7,0	6,7
Secteur primaire (%)	13,3	1,7	5,7	3,5	8,7
Secteur secondaire (%)	2,8	2,3	7,7	8,3	5,8
Secteur tertiaire (%)	3,7	8,4	-2,5	7,9	5,1
Impôts et taxes nets sur les produits (%)	16,3	11,8	5,0	6,6	12,1
PIB nominal en milliards FCFA	8 920,4	9 369,2	10 122,0	10 808,2	11 726,5
Taux d'inflation en moyenne annuelle (%)	2,0	-3,2	1,9	1,6	

Source : DGEP/IAP

I.3. PRIORITÉS ET MESURES POUR L'EXÉCUTION DU BUDGET 2021

I.3.1. RAPPEL DES PRIORITES DU BUDGET 2021

En rappel, les priorités du budget 2021 s'inscrivent dans la dynamique du budget programme 2021-2023. Les orientations et choix stratégiques reposent sur les axes stratégiques de la mise en œuvre du PNDES et les défis liés au contexte économique et social actuel. Il s'agira de :

- renforcer la sécurité et la cohésion sociale ;
- promouvoir une bonne gouvernance ;
- développer le capital humain ;
- dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie.

Pour faire face à ces priorités, les choix stratégiques budgétaires s'inscrivent dans la dynamique d'une plus grande efficacité de la politique budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre des actions prioritaires du Gouvernement. :

- la poursuite du processus de modernisation des procédures à travers la simplification et la dématérialisation des actes pour plus de célérité et d'efficacité aussi bien en matière de recouvrement de recettes que d'exécution de la dépense publique ;

- l'accroissement significatif des ressources internes à travers une plus grande performance des régies de recettes d'une part, et l'élargissement de l'assiette fiscale d'autre part ;
- le respect des différents engagements pris avec la communauté des bailleurs pour les rassurer sur la bonne gouvernance financière ;
- les mesures de rationalisation des dépenses dans le sens de réaliser plus d'économies pour le financement des dépenses prioritaires ;
- l'optimisation de l'allocation des ressources, face à la contrainte budgétaire et au recours des partenaires techniques et financiers de plus en plus aux appuis projets au détriment des appuis budgétaires.

Au regard de ce qui précède, la gestion budgétaire au cours de l'année 2020 présentait de nombreux défis à relever.

Aussi, s'avère-t-il important d'en appeler au sens de l'engagement de tous les acteurs autour de ces choix budgétaires et des modalités pratiques de leur mise en œuvre.

1.3.2. RAPPEL DES MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2021

Elles s'inscrivaient dans le cadre d'une mobilisation optimale des ressources d'une part, et d'une plus grande efficacité dans l'exécution des dépenses d'autre part.

A. En matière de recettes

Les régies de recettes devraient poursuivre avec diligence la mise en œuvre de leurs stratégies à travers des mesures déjà engagées et des nouvelles mesures adaptées au nouveau contexte notamment sécuritaire. Outre la mise à disposition de moyens de recouvrements (matériels, humains, financiers et appuis divers) conséquents à temps, on peut essentiellement retenir :

- le renforcement des capacités des vérificateurs en matière de contrôle des valeurs, la poursuite des réformes institutionnelles à travers la transformation de certains postes en Brigades, la spécialisation des offices avec de nouveaux contrats de performances, le renforcement de la lutte contre la fraude douanière sous toutes ses formes et la poursuite des actions de modernisation à travers le renforcement de l'informatisation et de la numérisation des opérations douanières ;
- l'implication des Perceptions spécialisées dans les cadres de concertation, la sensibilisation et le contrôle des acteurs chargés de la collecte des ressources, la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes en vue de l'élargissement de

l'assiette des recettes de service, l'évaluation et le suivi des participations financières de l'Etat dans les sociétés d'Etat et les sociétés minières, le contrôle périodique des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu et l'informatisation du système de recouvrement des recettes de service.

B. En matière de dépenses

Il s'agissait notamment, outre le respect de la réglementation en matière des finances publiques, de :

■ **renforcer l'opérationnalisation du budget programme et son appropriation par les différents acteurs.** Nonobstant des avancées significatives, d'énormes défis restent à relever pour une véritable optimisation du processus. Dans le sens d'améliorer l'efficacité de la gestion budgétaire, la mise en œuvre de la réforme des finances publiques devrait se poursuivre en 2021 avec : i) le renforcement du système d'ordonnateurs multiples à travers la tenue effective de la comptabilité budgétaire par les Cellules ordonnancement des ministères et institutions ; ii) le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure budgétisation en AE/CP et un suivi rigoureux des investissements en cours d'exécution ; iii) le renforcement du rôle des Responsables de programme dans le pilotage des programmes budgétaires à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion ; iv) le renforcement du processus d'évaluation des performances ; v) la poursuite des actions en cours, notamment la dématérialisation des procédures, la rationalisation des dépenses de fonctionnement de l'Etat et la mise en œuvre de la comptabilité des matières ;

■ **dynamiser le dialogue de gestion (cadres de concertation) pour un suivi rapproché de l'exécution du budget dans les ministères et institutions.** Chaque Ministre ou Président d'institution devrait effectivement s'impliquer et impliquer, par le biais du dialogue de gestion, tous les acteurs dans le suivi de l'exécution du budget de son département. A cet effet, il veillerait à la production à son attention :

- ✓ d'un rapport mensuel sur l'exécution financière et physique du budget par le Directeur de l'administration et des finances. Il en transmet au plus tard le 5 de chaque mois une copie au Ministre chargé du budget pour suivi. Ce rapport met particulièrement en exergue : i) la situation des dépenses non abouties des exercices 2020 et antérieurs et l'état d'apurement y afférent ; ii) l'état de mise en œuvre des plans de déblocages de fonds faisant ressortir pour chaque déblocage effectué, la date limite de justification et la durée restant pour la justification ; iii) la situation des décaissements des prêts et subventions ; iv) la situations

des déclencheurs d'appuis budgétaires ; v) la situation des autorisations d'engagements (AE) consommées depuis 2017 en vue d'assurer un suivi manuel de la consommation des AE et de la liquidation des crédits de paiement (CP) liés ;

- ✓ d'un rapport mensuel de mise en œuvre des plans de passation des marchés conformément à la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 portant transmission des situations d'exécution des plans de passation de marchés publics et des données statistiques sur les contrats approuvés. En effet, cette circulaire oblige les Ministres et les Présidents d'Institutions, pour compter de l'exercice budgétaire 2019, à transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution des PPM à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours ;

❏ **améliorer la qualité de la dépense publique.** A ce titre, et outre le strict respect de la réglementation en matière de gestion des finances publiques, les Ministres et Présidents d'institutions ont été invités à prendre les dispositions idoines pour :

- ✓ réengager, obligatoirement en priorité, les dépenses régulièrement engagées au cours des exercices 2020 et antérieurs dont le paiement n'a pas abouti et ce, au cours du premier trimestre conformément au plan d'apurement dont le suivi sera assuré par le Contrôle financier ;
- ✓ respecter les PPM et les PDF dans le cadre de l'exécution de la dépense ainsi que du calendrier de leur élaboration ; à cet effet, ils veillent à les arrimer aux programmes d'activités du ministère ou de l'institution.

En ce qui concerne les PDF, les ministres et présidents d'institution devraient également se conformer aux dispositions de la circulaire n°2019-0040/MINEFID/SG/DGB/DEB/SAEB du 10 janvier 2019, qui stipule qu'aucune requête d'utilisation des ressources débloquées au titre des exercices antérieurs ne sera accordée.

A cet effet, les reliquats des ressources débloquées au titre des années antérieures doivent être reversés au Trésor public conformément au délai fixé dans la décision de déblocage et dans la circulaire relative au cadre de clôture de l'exercice budgétaire.

I.4. MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES

Au cours du premier trimestre 2021, les principales activités menées pour l'opérationnalisation du budget programme et son appropriation par les acteurs ont porté sur plusieurs domaines :

- sur le plan du contrôle, on peut noter l'adoption de l'arrêté n°2021-119/MINEFID/SG/DGCMEF du 04 mars 2021 portant dérogations de base au contrôle a

priori des dépenses publiques et modalités de mise en œuvre. Aux termes de l'article 2 de cet arrêté, les dérogations de base au contrôle a priori désignent les exemptions de premier niveau au visa préalable des dépenses publiques. Ces exemptions concernent conformément à l'article 3 dudit arrêté, l'approvisionnement et le renouvellement des caisses de menues dépenses, les dépenses publiques d'un montant inférieur à **un million (1 000 000) de francs CFA** à engager au nom du bénéficiaire réel, les dépenses publiques liées aux prestations spécifiques à prix réglementé, les frais de cercueil et d'inhumation, les paiements de loyer avec un contrat-bail régulier, les déblocages des dotations et subventions assortis d'un arrêté conjoint de répartition au profit des Collectivités Territoriales, les transferts de ressources aux Collectivités Territoriales en accompagnement des compétences transférées assortis d'un arrêté interministériel de répartition, les déblocages du fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales assortis d'un arrêté conjoint de répartition au profit des Collectivités Territoriales.

- Sur le volet budgétaire, on note la tenue de trois (03) sessions de renforcement des capacités des acteurs (une centaine dont quinze deconcentrés) pour une meilleure budgétisation en AE/CP et un suivi rigoureux des investissements en cours d'exécution. On note également l'élaboration du projet de guide méthodologique d'élaboration du budget programme des EPE. Ce projet de guide, après avoir défini les concepts clés du budget programme (mission, politique publique, programme, action et activité, performance, objectif, indicateur, cible), donne les orientations du budget programme des EPE (nombre de programmes et d'actions, responsabilisation des acteurs) avant d'aborder les questions relatives à la démarche d'élaboration et d'implantation du budget programme des EPE.

Nonobstant ces avancées significatives, d'énormes défis restent à relever pour une véritable optimisation du processus. Dans le sens d'améliorer l'efficacité de la gestion budgétaire, la mise en œuvre de la réforme du budget se poursuivra en 2021 avec :

- le renforcement du système d'ordonnateurs multiples à travers la tenue effective de la comptabilité budgétaire par les cellules ordonnancement des ministères et institutions ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des acteurs de la réforme budgétaire et comptable ;
- le renforcement du rôle des responsables de programme dans le pilotage des programmes budgétaires à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion (élaboration d'un guide de contrôle de gestion dans l'administration publique) ;

- le renforcement du processus d'évaluation des performances (élaboration des formats types des contrats de performance entre les acteurs du budget programme) ;
- l'accompagnement des ministères et institutions dans la définition des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) et des Unités Opérationnelles de Programme (UOP) et la nomination de leurs responsables (RBOP et RUOP) .

I.5. CONFIGURATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2021 AU 31 MARS

Le budget de l'Etat, exercice 2021 a été adopté par la Loi n°035-2020/AN du 19 octobre 2020 portant Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021. Promulguée par le décret n°2020-0936/PRES du 24 décembre 2020.

Il a été arrêté en recettes et en dépenses (crédits de paiement) respectivement à **2110,97 milliards FCFA** et **2 651,77 milliards FCFA** avec une épargne budgétaire de **24,47 milliards FCFA** et un besoin de financement de **540,80 milliards FCFA**. Les autorisations d'engagement s'élevaient à **625,34 milliards FCFA**.

Par rapport aux prévisions LFI 2020, les prévisions des recettes ordinaires et extraordinaires 2021 enregistrent respectivement une baisse de **95,26 milliards FCFA** et **27,08 milliards FCFA**.

Quant aux prévisions des dépenses ordinaires, elles enregistrent une hausse de **132,75 milliards FCFA** imputable principalement à l'accroissement des prévisions des dépenses de personnel de **72 milliards FCFA** et de la charge financière de la dette de **50,22 milliards FCFA**. Ces dernières représentent respectivement **35,83%** et **6,55%** des prévisions des dépenses du budget de l'Etat.

Les prévisions des dépenses en capital enregistrent une légère hausse de **0,54 milliard** de FCFA. Quant aux prévisions des dépenses d'investissements exécutées exclusivement par l'Etat, elles se sont accrues de **31,50 milliards FCFA**. Par contre les prévisions des subventions enregistrent une baisse de **40,93 milliards FCFA**.

Les investissements exécutés par l'Etat représentent **32,31%** des prévisions des dépenses du budget de l'Etat.

Le tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2020-2021 fait l'objet de **l'annexe 1**.

II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES

Les prévisions de recettes, au titre de la loi de finances initiale pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 se chiffrent à **2 160,97 milliards F CFA**, dont **1849,52 milliards F CFA** et **311,46 milliards F CFA** respectivement pour les recettes ordinaires et les ressources extraordinaires. Les prévisions des recettes ordinaires représentent **85,59%** des prévisions totales contre **14,41%** au titre des recettes extraordinaires. Ces prévisions de recettes prennent en compte les **50 milliards FCFA** destinés à alimenter le compte d'affectation spécial « remboursement crédits TVA ».

En matière de remboursement du crédit TVA, la loi n°039-2018/AN du 13 novembre 2018 portant loi de finances rectificative de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2018 a institué un compte d'affectation spécial du trésor intitulé « remboursement crédits TVA ». Des diligences sont prises pour l'opérationnalisation dudit compte. À cet effet, l'arrêté N°2019-128/MINEFID/SG/DGI du 05/04/2019 qui fixe les modalités d'alimentation dudit compte a été adopté. Il prévoit que les ressources du compte sont alimentées par :

- **20% de la TVA recouvrée par les recettes de la DGI ;**
- **L'entièreté de la TVA perçue par la DGD lors de la mise à la consommation des marchandises importées par les sociétés minières, leurs sous-traitants ainsi que les entreprises exportatrices.**

La mobilisation des recettes budgétaires se chiffre à **495,86 milliards F CFA** au 31 mars 2021, soit un taux de recouvrement de **22,95%** correspondant à une hausse de **2,95** points de pourcentage par rapport à 2020 à la même période. Cette performance est justifiée par le bon niveau de recouvrement des recettes ordinaires d'une part et par le bon niveau de décaissement des recettes extraordinaires d'autre part. En effet, les recettes ordinaires, avec une progression de **20,26 milliards F CFA** par rapport à celles de 2020 à la même période, représentent **87,28%** du montant des recouvrements réalisés. Les décaissements au titre des recettes extraordinaires connaissent une hausse de **19,00 milliards F CFA**.

Le tableau ci-après fait ressortir le niveau de réalisation des recettes inscrites au titre du budget de l'Etat, exercice 2021 à fin mars.

Tableau 2 : Etat des recouvrements des recettes par nature au 31 mars 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

Nature de recettes	2020						2021						Variations 2020-2021	
	Prévisions annuelles LFI + "remboursement crédit TVA"	Prévisions du 1er trimestre LFI + "remboursement crédit TVA"	Recouvrements au 31 mars		Recouvrements du 1er trimestre		Prévisions annuelles LFI + "remboursement crédit TVA"	Prévisions à fin mars LFI	Recouvrements au 31 mars			Perspective de recouvrement cumulé du 1er avril au 31	Absolue	Relative
			Montant	Taux (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			Montant	Taux LFI (%)	Taux à fin mars (%)			
			a	b	c	d=c/a			e	f=e/b	g			
RECETTES ORDINAIRES	1944,78	438,16	412,55	21,21	412,54	94,15	1849,52	441,93	432,81	23,40	97,94	1 416,71	20,26	4,91
Vente de produits et services	-	-	-	0,00	-	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 704,08	377,08	355,14	20,84	355,14	94,18	1 634,55	391,06	383,94	23,49	98,18	1 250,61	28,80	8,11
Recettes non fiscales	240,70	61,08	57,41	23,85	57,41	93,99	214,97	50,87	48,87	22,73	96,07	166,10	-8,54	-14,87
Produits financiers	-	-	-	0,00	-	0,00	-	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	-	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES EXTRAORDINAIRES	338,54	44,05	44,05	13,01	44,05	100,00	311,46	63,15	63,05	20,24	99,84	248,40	19,00	43,13
Dons programmes	76,52	-	0,00	0,00	0,00	0,00	90,37	17,30	17,20	19,04	99,427	73,17	17,20	0,00
Dons projets	262,02	44,05	44,05	16,81	44,05	100,00	221,09	45,85	45,85	20,74	100,00	175,24	1,80	4,08
TOTAL	2 283,32	482,21	456,60	20,00	456,60	94,69	2 160,97	505,084	495,86	22,95	98,17	1 665,11	39,26	8,60

Source : MINEFID/SG/DGB

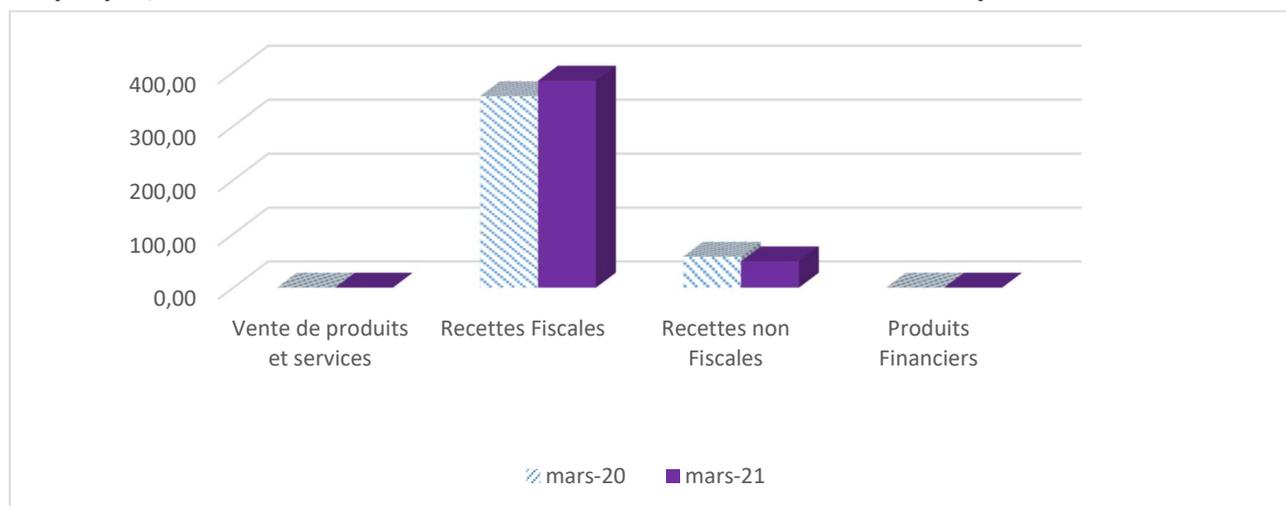
II.1. ANALYSE DE LA SITUATION DE RECOUVREMENT DES RECETTES ORDINAIRES

Les prévisions annuelles des recettes ordinaires se chiffrent à **1 849,52 milliards FCFA** dont **1 634,55 milliards FCFA** au titre des recettes fiscales et **214,97 milliards FCFA** au titre des recettes non fiscales. S'agissant des objectifs de recouvrement trimestriels desdites recettes, ils sont fixés à **441,93 milliards FCFA**, composés de recettes fiscales à hauteur de **391,06 milliards FCFA** et des recettes non fiscales de **50,87 milliards FCFA**.

Au 31 mars 2021, le recouvrement des recettes ordinaires se chiffre à **432,81 milliards FCFA**, soit des taux d'exécution annuel et trimestriel respectifs de **23,40%** et **97,94%**.

Par rapport aux recouvrements de 2020 à la même période qui étaient de **412,55 milliards FCFA**, les recettes ordinaires sont en hausse de **20,26 milliards FCFA (+04,91%)** essentiellement portées par les recettes fiscales (**+28,80 milliards FCFA**).

Graphique 3 : Recouvrements des recettes ordinaires à fin mars 2020 et 2021 par nature.



Source : MINEFID/SG/DGB

L'analyse de la situation des recettes ordinaires à fin mars 2021 est faite par nature de recettes et par structure de recouvrement. Elle porte sur les ventes des produits et services, les recettes fiscales et les recettes non fiscales.

II.1.1. ANALYSE DE LA SITUATION DE RECOUVREMENT PAR NATURE DE RECETTES ORDINAIRES

A. LES VENTES DES PRODUITS ET SERVICES

Il n'y a pas eu de prévisions au titre de la LFI concernant cette nature de recette, les recouvrements effectués ont donc été enregistrés au niveau des recettes non fiscales.

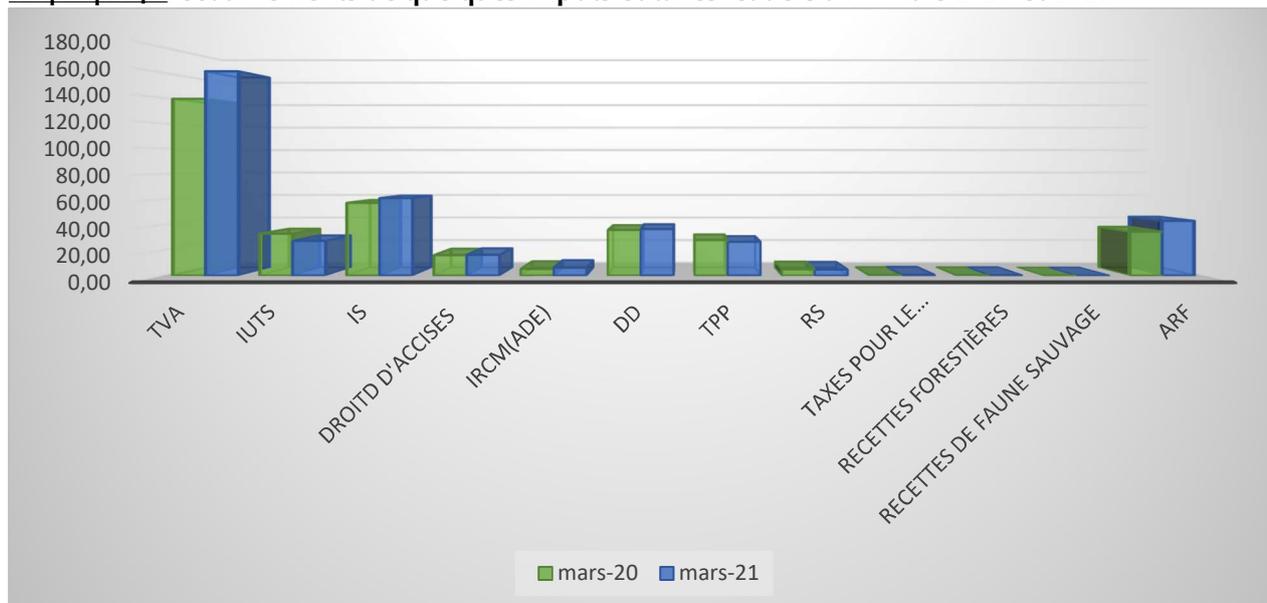
B. LES RECETTES FISCALES

Au 31 mars 2021, il a été recouvré **383,94 milliards FCFA** sur des prévisions annuelles et trimestrielles respectives de **1634,55 milliards FCFA** et de **391,06 milliards FCFA**, soit des taux d'exécution annuel et trimestriel respectifs de **23,49 %** et de **98,18 %**.

Comparée à la même période en 2020, avec un niveau de réalisation de **355,14 milliards FCFA**, il ressort une progression de **08,11 %** correspondant à un accroissement de **28,80 milliards FCFA**.

Le niveau de recouvrement des recettes fiscales est principalement porté par la Taxe sur la Valeur Ajoutée (**161,00 milliards FCFA** soit **41,93 %**), par l'Impôt sur les Sociétés (**60,94 milliards** soit **15,87%**) et par les Droits de Douanes (**36,64 milliards FCFA**, soit **9,54%**). Le graphique suivant montre le niveau de recouvrement des principales recettes fiscales.

Graphique 4 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin mars 2020 et 2021.



Source : MINEFID/SG/DGB

▣ Les impôts et taxes intérieures sur les biens et services

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

◆ **La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

La prévision de la taxe sur la valeur ajoutée au titre du budget 2021 s'élève à **644,02 milliards FCFA** dont **347,95 milliards FCFA** à l'importation et **296,07 milliards FCFA** à l'intérieur.

À la date du 31 mars 2021, le montant total recouvré par l'ensemble des régies est de **161,00 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **24,99%**. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **162,51 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de **99,07%**.

Une analyse comparative entre les niveaux de recouvrement à fin mars entre 2020 et 2021 fait ressortir une hausse de l'ordre de **15,59%** correspondant à une valeur absolue de **21,72 milliards FCFA**. Cette progression est principalement le fruit des actions de poursuite entreprises à l'endroit des déclarations de TVA non suivies de paiement. A cela s'ajoute le durcissement des conditions d'obtention des attestations de situation fiscale notamment par le paiement conséquent des arriérés d'impôts à la faveur de la réduction du délai de validité de trois mois à un mois des dites attestations.

● **La Taxe spécifique sur les entreprises de télécommunication (TS/ET)**

La prévision de la taxe sur la valeur ajoutée au titre du budget 2021 s'élève à **6,95 milliards FCFA**.

À la date du 31 mars 2021, le montant total recouvré par la DGI est de **2,20 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 31,65%. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **1,66 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de 132,53%.

Une analyse comparative entre les niveaux de recouvrement à fin mars entre 2020 et 2021 fait ressortir une hausse de **1,27 milliards FCFA**, soit une progression de 136,56%. Cette forte progression s'explique d'une part, par l'acceptation par les acteurs du rehaussement du taux de la taxe à 7% et, d'autre part, par l'augmentation de la part reversée au budget de l'Etat qui passe de 20% à 35%.

● **Taxe sur les produits pétroliers (TPP)**

Sur une prévision de **112,02 milliards FCFA**, la taxe sur les produits pétroliers (TPP) a été recouvrée à hauteur de **26,56 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de **23,71%**. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **29,95 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de **88,70%**.

Comparativement à la même période de l'année 2020 où le recouvrement était de **28,05 milliards FCFA**, il est observé une régression de **5,29 %** correspondant à un montant de **1,48 milliards FCFA**.

□ **Les impôts sur les revenus et bénéfices**

L'analyse portera sur quelques impôts tels que l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA), l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (IBNC), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS) et l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM).

● **L'impôt sur les sociétés (IS)**

Sur une prévision annuelle de **220,87 milliards FCFA**, le montant recouvré de l'IS se chiffre à **60,94 milliards FCFA** au 31 mars 2021, soit un taux d'exécution de **27,59 %**. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **50,73 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de 120,14%.

Le recouvrement de l'impôt sur les sociétés est en hausse de **6,46%** en valeur relative, soit de **3,70 milliards FCFA** en valeur absolue, comparativement à son niveau du 31 mars 2020. En effet, à fin mars 2020, le recouvrement de l'IS s'était établi à **57,24 milliards FCFA**. Cette progression et ce fort niveau de réalisation s'expliquent essentiellement par des actions de recouvrement menées dans le cadre de l'apurement des arriérés fiscaux au cours du trimestre.

● **L'impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA)**

Les prévisions liées à cet impôt sont évaluées à 33,73 milliards de FCFA et les recouvrements y relatifs sont de l'ordre de **8,85 milliards FCFA** au 31 mars 2021 ; soit un taux d'exécution de **26,24%**. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **6,65 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de **133,08%**. Comparé aux réalisations 2020 à la même période qui étaient de **7,41 milliards FCFA**, il en découle un taux de progression de **19,43%** qui est justifié tout comme en matière d'IS par les actions de recouvrement menées dans le cadre de l'apurement des arriérés fiscaux au cours du trimestre.

● **L'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (IBNC)**

Sur une prévision de **10,25 milliards FCFA**, l'IBNC a été recouvré à hauteur de **4,10 milliards FCFA** au premier trimestre 2021 ; ce qui correspond à un taux d'exécution de **40%**. Par rapport aux prévisions trimestrielles qui s'élèvent à **3,35 milliards FCFA**, le taux de réalisation est de **122,39%**. Aussi, par comparaison aux réalisations à la même période en 2020 qui étaient de **2,01 milliards FCFA**, on note une forte progression du niveau de recouvrement de **103,98%** équivalent à une hausse en valeur absolue de **2,09 milliards FCFA**.

Cette performance se justifie par les effets induits des actions de contrôle ciblées au cours du second semestre 2020 à l'endroit du secteur des prestations intellectuelles.

● **L'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)**

Prévu à hauteur de **150,93 milliards FCFA** pour l'année 2021, le recouvrement de l'IUTS s'élève à **27,30 milliards FCFA** à fin mars, soit un taux d'exécution de **18,09 %**. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **35,72 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de **76,44%**. Comparativement à la même période en 2020, le niveau de recouvrement de l'IUTS est en baisse de **5,67 milliards FCFA** en valeur absolue correspondant à un taux de regression de l'ordre de **17,19 %**. En effet, au 31 mars 2020, il avait été recouvré **32,97 milliards FCFA** au titre de l'IUTS. Cette regression est due à la défaillance déclarative et au non paiement spontané de cet impôt qui, du reste, fera l'objet d'actions ciblées de recouvrement au cours du prochain trimestre.

● **Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM)**

Pour l'exercice budgétaire 2021, il est prévu un montant de **47,10 milliards FCFA** au titre de l'IRCM. Sur la période de janvier à mars, la DGI a recouvré **6,35 milliards FCFA** qui représentent **13,49 %** de l'objectif annuel sur ces droits.

Par rapport aux prévisions trimestrielles de **5,14 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de **123,67%**. Comparativement à fin mars 2020 où le recouvrement était de **5,38 milliards FCFA**, le niveau de recouvrement de l'IRCM au 31 mars 2021 a augmenté de **0,97 milliards FCFA** correspondant à un taux de progression de **18,11 %**.

Pour cet impôt, le fort taux de réalisation est dû aux effets induits des actions de poursuites menées sur les arriérés fiscaux des contribuables y assujettis.

□ **Les droits d'enregistrement et de timbre**

Les autres droits d'enregistrement (ADE) sont concernés par cette analyse. Sur une prévision annuelle de **46,64 milliards de FCFA** en 2021, les recettes réalisées au 31 mars au titre desdits droits sont de l'ordre de **7,01 milliards de FCFA**, soit un taux d'exécution de **15,03%**. Comparativement à fin mars 2020 où le recouvrement était de **6,12 milliards de FCFA**, le niveau de recouvrement des ADE au 31 mars a augmenté en 2021 de **0,89 milliards de FCFA** correspondant à un taux de progression de **14,54%**.

La progression constatée s'explique par la reprise progressive de l'activité économique au cours du 1^{er} trimestre 2021 en dépit de la crise sanitaire.

□ **Droits et taxes à l'importation et à l'exportation**

Cette rubrique est composée pour l'essentiel des Droits de douanes, de la redevance statistique et des droits d'accises.

● **Les droits de douane**

Le recouvrement des droits de douane est passé de **35,92 milliards FCFA** à **36,64 milliards FCFA** respectivement à fin mars 2020 et 2021, soit une augmentation de **2,01%**.

Par rapport à la prévision annuelle qui s'élève à **169,87 milliards FCFA**, le taux d'exécution s'établit à **21,57%** à fin mars. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **38,35 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de **95,54%**.

● **La redevance statistique**

Le niveau de recouvrement de la redevance statistique est en baisse de **0,25 milliard de FCFA**. En effet, le recouvrement de ladite taxe est passé de **5,11 milliards FCFA** au 31 mars 2020 à **4,86 milliards FCFA** au 31 mars 2021. Relativement à la prévision de 2021 qui se chiffre à **22,76 milliards FCFA**, le taux d'exécution se situe à **21,36%**. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **5,45 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de **89,12%** ;

● **Les droits d'accises**

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur la cola et la taxe sur les café et thé perçus en régime intérieur et de porte. Le recouvrement desdits droits s'est établi à **16,35 milliards FCFA** au 31 mars 2021, contre **16,04 milliards FCFA** à la même période en 2020, soit une légère hausse de **0,31 milliard FCFA (+01,90%)**. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **15,97 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de **102,39%**. Cette regression s'explique par les effets induits de la baisse des importations liée à la crise sanitaire de la covid 19.

C. LES RECETTES NON FISCALES

Les prévisions de recettes non fiscales ont enregistré globalement une regression de **10,69%** passant de **240,70 milliards FCFA** en 2020 à **214,97 milliards FCFA** en 2021. A fin mars, il a été mobilisé **48,87 milliards FCFA**, soit un taux de recouvrement se situant à **22,73%**. Par rapport aux prévisions trimestrielles de **50,87 milliards FCFA**, le taux de recouvrement est de **96,07%**. En 2020, à la même période, le montant recouvré était de **57,41 milliards FCFA**, soit une variation en valeur absolue entre les deux (02) périodes de **8,54 milliards FCFA**.

D. LES PRODUITS FINANCIERS

Il n'y a pas eu de prévisions au titre de la LFI concernant cette nature de recette, les recouvrements effectués ont donc été enregistrés au niveau des recettes non fiscales.

E. LES RECETTES EXCEPTIONNELLES

Elles regroupent essentiellement les cessions d'actions de l'Etat.

Il n'ya pas eu de prévisions au titre de la LFI concernant cette nature de recettes.

II.1.2. ANALYSE PAR STRUCTURE DE RECOUVREMENT

Les structures chargées du recouvrement des recettes ordinaires sont la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Douanes (DGD) et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP).

L'analyse est faite sur la base des prévisions de la Loi de finances Initiale (LFI) d'un montant total de **1 849,52 milliards FCFA**.

A. LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Au titre de l'exercice budgétaire 2021 et sur la base de la Loi de finances Initiale (LFI), la Direction Générale des Impôts (DGI) s'est vue assigner un objectif de recouvrement de **944,21 milliards FCFA** au profit du budget de l'État.

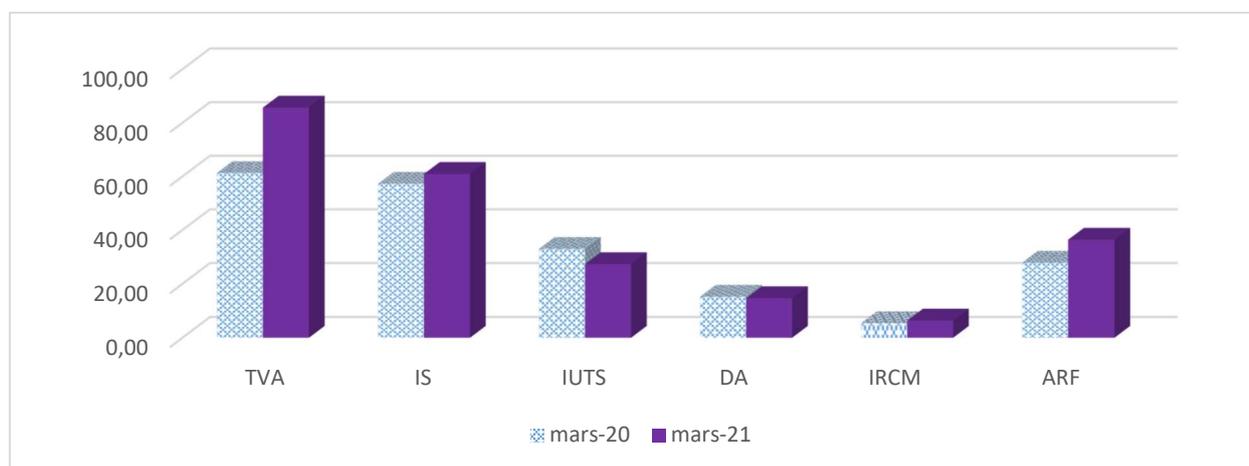
Cet objectif, qui est constitué essentiellement de recettes fiscales, connaît une baisse de **22,66 milliards FCFA (- 2,34 %)** par rapport aux prévisions LFI de 2020 qui étaient de **966,88 milliards FCFA**.

Au 31 mars 2021, les réalisations de l'ensemble des unités de recouvrement de la DGI pour le compte du budget de l'État se chiffrent à **231,54 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **24,52 %**. Par rapport à l'objectif trimestriel de recouvrement assigné à la DGI était de **225,18 milliards de francs CFA**, il ressort un taux de recouvrement trimestriel de **102,82%**. Il en découle alors un dépassement s'élevant à **6,36 milliards FCFA**. Ce dépassement est expliqué par les performances enregistrées au niveau des impôts leaders tels que la TVA (**108,18%**) ; l'IS (**120,14%**) et l'IRCM (**123,67%**).

A la même période en 2020, les unités de recouvrement de la DGI avaient mobilisé **200,05 milliards FCFA** au profit du budget de l'État. Une analyse comparative à fin mars fait ressortir une nette progression du niveau des recettes mobilisées en 2021 d'une valeur absolue de **31,49 milliards F CFA**, correspondant à un taux de progression de **15,74%**.

Le graphique suivant montre que les impôts leaders de la DGI sont la TVA, l'IS, l'ARF et l'IUTS avec des poids relatifs respectifs de **37,01%**, **26,32%**, **15,72%** et **11,79%** dans les réalisations totales.

Graphique 5 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders à fin mars 2020 et 2021.



Source : MINEFID/SG/DGB

S'agissant des perspectives d'actions pour améliorer le niveau des recettes du budget de l'Etat exercice 2021, elles sont orientées vers la poursuite et le renforcement des actions déjà entreprises par la DGI au cours du premier trimestre. De façon résumée, les mesures phares consisteront essentiellement à l'intensification des actions de recouvrement, de contrôle et de lutte contre le faux, la fraude et l'évasion fiscale. Plus spécifiquement, la DGI va poursuivre les actions suivantes :

- la digitalisation des services de la DGI à travers la mise en œuvre progressive des télé procédures fiscales (télé déclarations et les télépaiements) dans toutes les unités de recouvrement. Ces instruments de déclarations et de paiements sont rendus obligatoires pour les contribuables des grandes et des moyennes entreprises ;
- l'intensification des travaux de mise à jour des RAR dans Sintax et de leur recouvrement amiable ;
- les actions d'information et de sensibilisation sur les nouvelles échéances déclaratives de certains impôts contenues dans la LF 2021 ;
- l'accélération de l'identification et de la localisation des contribuables ainsi que la mise à jour dans le logiciel IFU;
- l'intensification des contrôles ponctuels permettant non seulement des gains de recettes à court terme mais aussi l'amélioration dans la qualité des déclarations fiscales ;
- le suivi régulier des obligations déclaratives et de paiements ;
- le renforcement des actions de sensibilisation sur le civisme fiscal ;
- l'amélioration de l'image de la DGI par la qualité du service rendu aux usagers ;
- l'intensification des actions de formation des contribuables dans l'utilisation des télé procédures fiscales.

B. LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la Direction Générale des Douanes (DGD) au titre de l'année 2021 s'élève à **702,26 milliards de francs CFA** selon la loi de finances initiale (LFI).

Au 31 mars 2021, la DGD a recouvré **154,72 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **22,03%**. Ces recouvrements se composent de **151,66 milliards de francs CFA** au titre des recettes fiscales et **3,06 milliards de francs CFA** au titre de recettes non fiscales.

A fin mars 2020, la DGD avait recouvré **157,83 milliards de francs CFA**. Il ressort de l'analyse comparative du niveau des recouvrements entre fin mars 2020 et fin mars 2021, une diminution de **3,11 milliards de francs CFA** soit un taux de régression de **1,97%**.

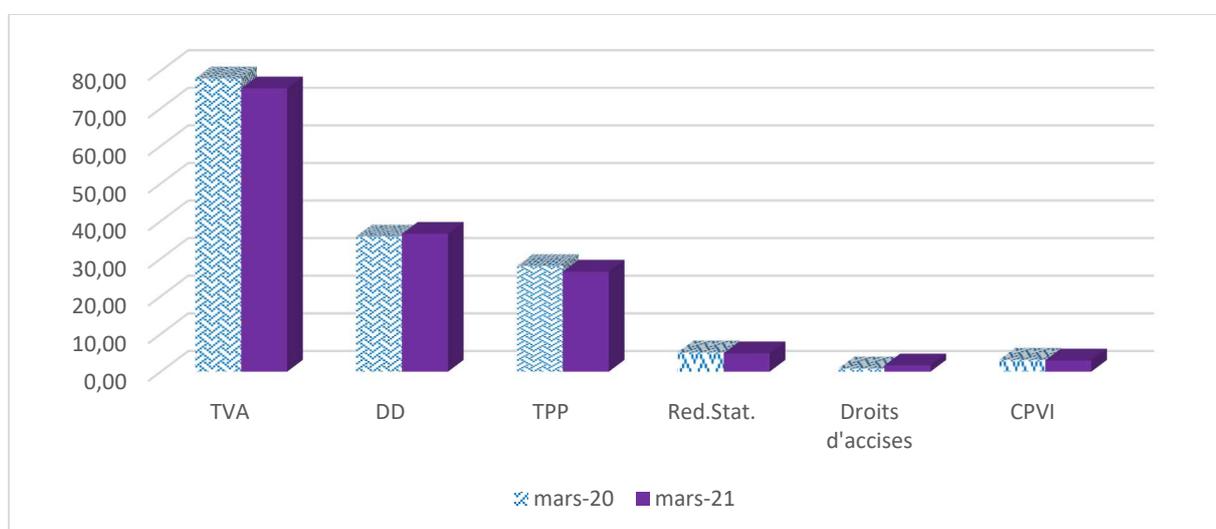
Au titre du premier trimestre 2021, l'objectif de recouvrement assigné à la DGD était de **168,53 milliards de francs CFA**. L'analyse comparative entre les prévisions et les réalisations fait ressortir un taux de réalisation trimestriel de **91,81%**, soit un gap de **1 3,80 milliards de francs CFA**.

Cette contre-performance de la période (trimestre) pourrait s'expliquer par :

- ✓ le manque à gagner consécutif à l'exonération de la TVA de porte accordée aux importations des sociétés minières ;
- ✓ l'effet de la pandémie de la COVID-19 sur les activités en douane ;
- ✓ le ralentissement des activités dû au renouvellement du crédit d'enlèvement au cours du mois de Janvier ;
- ✓ le ralentissement sur le recouvrement des recettes engendré par les mesures entrant dans le cadre de l'assainissement du milieu des CDA ;
- ✓ la contre-performance constatée au mois de janvier, avec un taux de réalisation mensuel de 78,35% liée au ralentissement des activités du bureau de Bingo. Ce bureau a fait un déficit de 8 milliards FCFA environ par rapport à ses prévisions. Cet état de fait est dû :
 - ✓ à la mise en œuvre depuis le 1er Janvier 2021 du module des exonérations qui n'a pas été très tôt maîtrisé par les Commissionnaires en Douane Agréés (CDA) ;
 - ✓ la signature tardive de l'arrêté n° 2021-057/MINEFID/SG/DGI portant suspension temporaire de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) à l'importation des entreprises minières en phase d'exploitation qu'attendaient les sociétés minières pour déposer leurs déclarations en détails de mise à la consommation.

Le graphique suivant compare les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin mars 2020 et 2021.

Graphique 6: les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à mars 2020 et 2021.



Source : MINEFID/SG/DGB

Le niveau de réalisations en matière de recouvrements de la Direction Générale des Douanes s'explique d'une part, par le renforcement des contrôles grâce aux interconnexions des systèmes informatiques douaniers et d'autre part, par le renforcement des activités de la cellule de contrôle des valeurs notamment la lutte contre les glissements tarifaires. Toutefois, la cellule rencontre des difficultés qui impactent sa performance.

Il s'agit de :

- l'insécurité grandissante liée au grand banditisme et à la montée du terrorisme extrémiste ;
- la crise de la COVID-19 ;
- l'incivisme et l'hostilité récurrente de la population à l'activité de la douane.

Pour relever le défi de la mobilisation de recettes qui lui est assigné, la DGD poursuivra les mesures déjà engagées qui sont les suivantes:

- la mise en place de la plateforme "eDouanes" : cette plateforme permettra le paiement des droits et taxes de douane par un procédé électronique (Paiement par les réseaux de la téléphonie mobile, paiement à distance par virement bancaire, paiement par carte bancaire) ;
- la mise en œuvre du module de gestion des exonérations permettant de réduire les délais de traitement des dossiers en exonération et de contrôler les quantités et les natures des marchandises exonérées dans les cas d'arrivages partiels ;
- l'opérationnalisation de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire au transport ferroviaire actuellement en phase de test ;
- la poursuite de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso avec les pays voisins (Benin, Mali) ;
- le renforcement des capacités des vérificateurs (en matière de classement tarifaire, valeur transactionnelle et origine) ;
- l'opérationnalisation d'une direction de la valeur qui a en charge les attributions de l'équipe contrôle valeur. Elle est chargée du suivi en permanence de l'évaluation des marchandises dans les offices, en mettant l'accent sur la lutte contre les glissements tarifaires et les fausses déclarations de quantités et d'unités complémentaires ;

- l'interfaçage entre SYLVIE et SYDONIA pour permettre aux vérificateurs d'avoir accès aux documents de pré-dédouanement par SYLVIE et lutter contre la falsification des documents servant de base pour le dédouanement ;
- l'intensification des contrôles après dédouanement notamment le suivi des régimes économiques et des bénéficiaires des mesures de facilitation ;
- la mise en place de l'OCOD (Observatoire pour la célérité des opérations douanières) ;
- le suivi particulier des régimes économiques et des mesures de facilitation notamment un contrôle des destinations finales des marchandises exonérées, des acheminements directs sur site et les engagements souscrits dans le cadre des régimes économiques ;
- la lutte contre les importations sans déclaration en se servant surtout des scanners comme moyens de contrôle non intrusif dans les bureaux principaux de l'intérieur ;
- la redéfinition des compétences des bureaux frontières pour réduire le transit avec ses risques de déchargements frauduleux ;
- le suivi régulier des activités des commissionnaires en Douanes Agréés (CDA).
- le renforcement de la lutte contre la fraude douanière sous toutes ses formes .

C. LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Au titre de l'exercice budgétaire 2021, l'objectif annuel de recouvrement de recettes assigné à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) sur la base de la Loi de finances initiale (LFI), est de **203,04 milliards FCFA**. Cet objectif, qui est constitué essentiellement de recettes non fiscales (**98,13%**), connaît une baisse de **10,85%** correspondant à **24,71 milliards FCFA** en terme nominale comparativement à la prévision initiale de 2020. La baisse est imputable aux recettes attendues au titre des droits d'acquisition de la licence 4G de téléphonie mobile (**32,5 milliards FCFA** attendu en 2021 contre **44 milliards FCFA** qui étaient projetés en 2020).

Sur des objectifs de recouvrement de **48,23 milliards FCFA** au 31 mars 2021, les réalisations cumulées à la même période se chiffrent à **46,55 milliards FCFA**, faisant ressortir un taux d'exécution de **96,52%**. Au premier trimestre 2020, sur des objectifs de recouvrement de **58,20 milliards FCFA**, les réalisations cumulées se sont établies à **54,66 milliards FCFA**, soit un taux de recouvrement de **93,92%**.

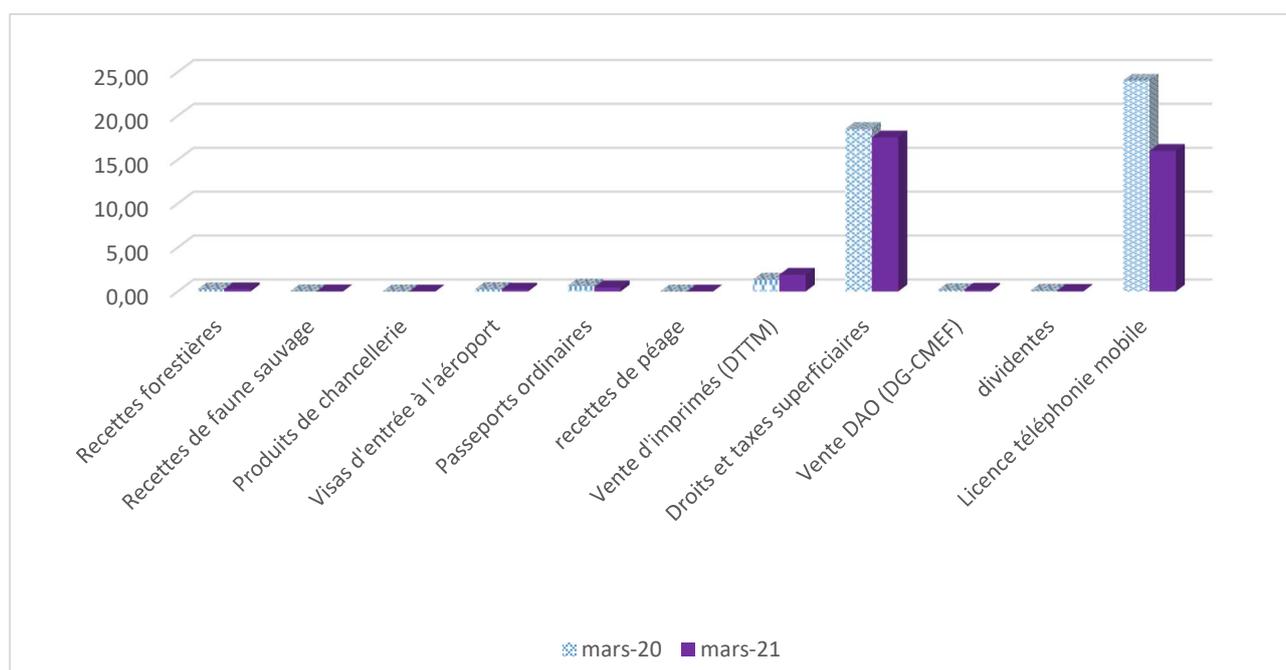
En rapportant les réalisations à fin mars (**46,55 milliards FCFA**) à l'objectif annuel 2021 (**203,04 milliards FCFA**), il ressort un taux d'exécution de **22,93%**.

A titre comparé au 31 mars 2020, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffraient à **54,66 milliards FCFA**. En rapportant ces réalisations à l'objectif annuel, il ressort un taux d'exécution de **24,00%**.

Entre 2020 et 2021, les recettes mobilisées par la DGTCP ont baissé de **8,12 milliards FCFA**, soit un taux de régression de **14,85%** en lien avec la baisse du recouvrement des recettes de la licence 4G de téléphonie mobile (**16 milliards FCFA** en 2021 contre **24 milliards FCFA** en 2020). Le niveau de recouvrement atteint par la DGTCP à fin mars 2021 est essentiellement portée par les recettes non fiscales (**98,03%**).

Le graphique ci-après indique que le niveau de performances de la DGTCP a été porté essentiellement par (i) les droits proportionnels et taxes superficiaires, ii) les recettes versées par les opérateurs de téléphonie mobile dans le cadre de l'acquisition de la licence 4G et dans une moindre mesure, (iii) la vente d'imprimés représentant respectivement **37,67%**, **34,37%** et **4,08%** du total des recouvrements.

Graphique 7 Les recouvrements de quelques impôts leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à fin mars 2020 et 2021.



Source : MINEFID/SG/DGB

De façon globale, l'on note une baisse du niveau des recouvrements au 31 mars 2021 comparé à son niveau en 2020 au regard du taux de régression de 14,85%. Cette contreperformance de la DGTCP se justifie principalement par la baisse du recouvrement des recettes de la licence 4G de la téléphonie mobile (**24 milliards** en 2020 contre **16 milliards** en 2021).

Toutefois, on note en 2021 un meilleur recouvrement de certaines natures de recettes, à savoir :

- les recettes minières ;
- les ventes d'imprimés de déclaration de transport ;
- la vente des dossiers d'appel d'offres ;
- les frais de visas de contrats de travail des travailleurs étrangers et d'inscription en ligne aux concours de la Fonction publique du ministère en charge du travail ;
- les amendes et confiscations du ministère en charge du commerce ;
- les recettes des prestations de l'armée de l'air et des amendes forfaitaires de gendarmerie du ministère de la défense nationale ;
- les recettes issues des tests Covid-19 rendus par le ministère en charge de la santé ;
- le reversement de recettes diverses émanant de la vente de sous-produits agro industriels (SPAI) et de divers matériels de production ;
- les recettes forestières, contentieuses ainsi que celles issues des prestations du BUNEE du ministère en charge de l'environnement.

Le niveau de performance de la DGTCP a aussi été tributaire des contraintes suivantes : le démarrage timide des activités liées au recouvrement et l'impact de l'environnement national, sous régional et international marqué par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et l'insécurité notamment les attaques terroristes.

Au regard des résultats enregistrés au premier trimestre 2021, la DGTCP poursuivra les efforts en vue de rattraper le gap et partant, d'atteindre l'objectif annuel de recouvrement. Dans ce sens, les mesures ou actions suivantes seront mises œuvre :

- la sensibilisation des différents ministères et institutions en vue de l'implication des premiers responsables dans la mobilisation des recettes de service ;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle,
- la lutte contre la fraude par la mise en œuvre de missions de contrôles ciblés,
- l'amélioration des relations avec les usagers par le renforcement de la communication notamment, la mise en œuvre de la campagne d'information sur les prestations de l'administration ;
- la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes en vue de l'élargissement de l'assiette des recettes de service ;

- l'exécution de missions de contrôle des prix sur les produits de grande consommation ;
- le contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu ;
- la relance des sociétés d'Etat en vue du recouvrement des dividendes dus à bonne date ;
- la mise en œuvre des actions de modernisation et de sécurisation des titres de transports à travers la poursuite de l'opération de réimmatriculation du parc automobile sur toute l'étendue du territoire national et la délivrance des nouvelles cartes grises.

En somme, le niveau de recouvrement des recettes ordinaires s'est accru de **4,91%** par rapport à 2020 à la même période avec une performance globale des régies dont le montant recouvré est passé de **412,55 milliards FCFA** en 2020 à **432,81 milliards FCFA** en 2021.

L'objectif trimestriel assigné aux régies de recette au titre du premier trimestre se chiffre **441,93 milliards FCFA**. Au 31 mars 2021, le taux de réalisation de recette par rapport à l'objectif trimestriel est de **97,94%**. Le manque à gager se chiffre à **9,13 milliards FCFA**.

Tableau 3: Situation des recettes ordinaires par régie à fin mars 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

Nature de recettes	2020						2021					Variations 2020-2021	
	Prévisions annuelles LFI + "remboursement crédit TVA"	Prévisions du 1er trimestre LFI	Recouvrements au 31 mars		Recouvrements du 1er trimestre		Prévisions annuelles LFI + "remboursement crédit TVA"	Prévisions à fin mars LFI	Recouvrements au 31 mars			Absolue	Relative
			Montant	Taux (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			Montant	Taux LFI (%)	Taux à fin mars (%)		
	a	b	c	d=c/a	e	f=e/b	g	h	k	l=k/g	m=k/h	s=k-c	t=s/c
I. DGTCP	227,75	58,20	54,66	24,00	54,66	93,92	203,04	48,23	46,55	22,93	96,52	-8,12	-14,85
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	4,13	1,07	0,69	16,69	0,69	64,38	3,78	1,06	0,92	24,32	86,72	0,23	33,48
Recettes non fiscales	223,63	57,13	53,98	24,14	53,98	94,48	199,26	47,17	45,63	22,90	96,74	-8,35	-15,46
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II. DGI	966,88	204,79	200,05	20,69	200,05	97,68	944,21	225,18	231,54	24,52	102,82	31,49	15,74
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	965,80	204,55	199,87	20,69	199,87	97,71	943,47	224,95	231,36	24,52	102,85	31,49	15,76
Recettes non fiscales	1,08	0,23	0,18	16,38	0,18	75,52	0,74	0,23	0,18	24,02	77,88	0,00	0,94
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. DGD	750,71	175,17	157,83	21,02	157,83	90,11	702,26	168,53	154,72	22,03	91,81	-3,11	-1,97
Vente de produits et services			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	734,69	171,45	154,58	21,04	154,58	90,16	687,30	165,05	151,66	22,07	91,89	-2,92	-1,89
Recettes non fiscales	16,02	3,71	3,25	20,31	3,25	87,65	14,96	3,47	3,06	20,46	88,13	-0,19	-5,93
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Total Recettes Ordinaires (V=I+II+III)	1 944,78	438,16	412,55	21,21	412,55	94,15	1 849,52	441,93	432,81	23,40	97,94	20,26	4,91
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 704,08	377,08	355,14	20,84	355,14	94,18	1 634,55	391,06	383,94	23,49	98,18	28,80	8,11
Recettes non fiscales	240,70	61,08	57,41	23,85	57,41	93,99	214,97	50,87	48,87	22,73	96,07	-8,54	-14,87
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : MINEFID/SG/DGB

II.2. ANALYSE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES

Les montants attendus au titre du budget 2021, base LFI, se chiffrent à **311,46 milliards FCFA**⁴ dont **90,37 milliards FCFA** pour les dons programmes et **221,09 milliards FCFA** au titre des dons projets.

Au 31 mars, un montant de **63,05 milliards FCFA** a été enregistré, soit un taux de décaissement global de **20,24%**. Comparé à 2020 à la même période, où le taux était de **13,01%** sur des prévisions de **338,54 milliards FCFA**, il ressort une performance de décaissement de **7,23** points de pourcentage. Sur des objectifs trimestriels de décaissement de **63,15 milliards FCFA**, il ressort un taux de **99,84%**. Les recettes extraordinaires sont constituées des dons programmes et des dons projets. Le tableau ci-dessous fait ressortir la synthèse du niveau de décaissement des recettes extraordinaires.

Tableau 4: Situation de décaissements des recettes extraordinaires par nature et par type de partenaire au 31 mars 2021

BAILLEURS	2021		
	PREVISION CP	DECAISSEMENT AU 31 MARS	TAUX(%)
DONS PROJETS	221,09	45,85	20,74
MULTILATERAL	125,71	19,64	15,62
BILATERAL	95,37	26,21	27,48
DONS PROGRAMME	93,38	17,20	18,42
Bilatéral	16,07	0,00	0,00
MULTILATERAL	77,31	17,20	22,25
RECETTE EXTRAORDINNAIRE	314,47	63,05	20,05

Source : MINEFID/DGB

II.2.1. DONS PROGRAMMES

Sur une prévision annuelle LFI de **90,37 milliards FCFA**, les dons programmes ont été décaissés à hauteur de **17,20 milliards FCFA** à fin mars 2021, soit un taux annuel de décaissement de **19,04%**.

En tenant compte des fluctuations liées aux changes des devises (gains ou pertes), les prévisions se sont établies à la date du 31 mars 2021 à **93,39 milliards FCFA**. Tenant compte de ces prévisions ajustées, le taux de décaissement s'établit à **18,42%**.

Pour l'année 2020, ce taux annuel de décaissement s'est situé à 0% sur une prévision de **176,68 milliards de FCFA**.

⁴ Tenant compte des fluctuations du cours des devises sur le marché international, les prévisions des recettes extraordinaires à fin mars 2021 s'en trouvent ajustées pour s'établir à 314,47 milliards FCFA.

Les dons programmes sont repartis selon le groupe donateur en dons bilatéraux et multilatéraux.

Au niveau bilatéral, le taux de décaissement au premier trimestre 2021 est de **0,0%**. Ce taux de décaissement est lié à la périodicité de décaissement des appuis budgétaires qui se fait le plus souvent au cours du second semestre de l'année. Pour l'année 2020, le taux de décaissement du premier trimestre était nul.

Concernant les dons multilatéraux qui constituent **82,79%** des prévisions de dons programmes de 2021, le taux de décaissement du premier trimestre est de **99,43%** et le taux de décaissement annuel se situe à **22,25%** correspondant à un décaissement total de **17,20 milliards FCFA**. A la même période en 2020, ces taux de décaissements étaient nuls.

II.2.2. DONS PROJETS

Au 31 mars 2021, le taux de réalisation annuel des dons projets est de **20,74%** correspondant à un décaissement total de **45,85 milliards FCFA** sur des prévisions de **221,09 milliards FCFA**. A la même période en 2020, ce taux était de **16,81%** correspondant à des décaissements de **44,05 milliards FCFA** sur des prévisions de **262,15 milliards FCFA**.

Les partenaires multilatéraux ont décaissé au titre des dons projets un montant de **19,64 milliards FCFA** sur une prévision de **125,71 milliards FCFA**, soit un taux de décaissement de **15,62%**. La contribution des multilatéraux représente **42,84%** des décaissements des dons projets et **56,86%** des prévisions totales y relatives. Ce niveau s'explique principalement par le faible taux de décaissements des dons des institutions internationales (**15,62%**).

Le taux faible de décaissement est enregistré notamment au niveau des partenaires suivants : BAD/FAD (**4,54%**), BM/IDA (**30,87%**), BID (**0%**), BADEA (**68,18%**), BOAD (**0%**), PAM (**0%**), PNUD (**0%**), UEMOA (**0%**), FIDA(**13,24%**), FED/UE(**5,63%**).

Les partenaires bilatéraux ont décaissé un montant de **26,21 milliards FCFA**, soit un taux de décaissement de **27,48%**. Ce niveau de décaissement satisfaisant s'explique principalement par les décaissements des dons des gouvernements affiliés au club de Paris suivants : AFD-France **8,73 milliards FCFA** ; RFA (GIZ, KFW et SAD) **1,94 milliards** ; Luxembourg **5,01 milliards FCFA** ; SUISSE **1,21 milliards FCFA** ; PDSEB/PME **6,87 milliards FCFA** et le CANADA **1,06 milliards FCFA**.

Les dons des Gouvernements Non Affiliés au Club de Paris et les dons des organismes privés extérieurs enregistrent respectivement des taux de **5,84%** et de **0%**.

III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

La présente partie fait le point de l'exécution des dépenses du budget de l'Etat, exercice 2021 à la date du 31 mars. Les données budgétaires sont issues principalement du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques "SI-N@folo" et du Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE). L'objectif escompté en termes d'exécution des dépenses de l'Etat en fin mars 2021 est de 25%.

L'analyse de la situation d'exécution des dépenses à fin mars prend en compte, outre les données de la loi de finances initiale (LFI), celles relatives aux financements extérieurs⁵ (subventions et prêts) et aux paiements réels portant sur la charge financière de la dette .

Toutefois, l'analyse de l'exécution des crédits budgétaires se fera sur la base des crédits de paiement (CP) ajustés, basé engagée visée, sur le SI-N@folo en raison des modifications budgétaires intervenues dans le cadre de la fongibilité asymétrique des crédits budgétaires⁶.

Au terme du premier trimestre 2021, le niveau d'exécution du budget de l'Etat, « base engagée visée » s'établit à **650,99 milliards F CFA** sur une prévision ajustée des crédits de paiement de **2 651,77 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **24,55%**. Le taux d'exécution se situerait à **23,39%**, hors subventions et prêts (**539,22 milliards F CFA** rapportés à **2306,19 milliards F CFA**) .

L'analyse détaillée s'articule autour des points suivants :

- ✓ La situation d'exécution par nature de dépenses ;
- ✓ La situation d'exécution des dépenses par programme ;
- ✓ La situation d'exécution des crédits délégués ;
- ✓ La situation d'exécution des dépenses spécifiques (dépenses sociales, dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone, dépenses liées à la COVID-19, restes à liquider, dépenses non abouties des exercices antérieures à réengager sur l'exercice 2021).

La synthèse de l'exécution budgétaire par nature est consignée dans le tableau n°5 ci-après .

⁵ Les données de 2020 ont été actualisées.

⁶ La fongibilité asymétrique est un mouvement de crédits budgétaires intervenant entre les natures de dépenses à l'intérieur d'un même programme mais ne changent pas les enveloppes desdits programmes.

Tableau 5 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 mars 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

NATURE	2020				2021					VARIATION	
	AE ajusté	CP ajusté	Execut	Taux execut°	AE Ajusté	CP LFI	CP ajusté	Execut°	Taux execut°	Montant	Taux %
DEPENSES ORDINAIRES	0,00	1 640,65	377,00	22,98	0,00	1 775,05	1 775,05	449,15	25,30	72,14	19,14
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	0,00	123,38	15,79	12,80	0,00	173,60	173,60	14,51	8,36	-1,28	-8,11
DÉPENSES DE PERSONNEL	0,00	878,00	180,38	20,54	0,00	950,00	950,00	218,86	23,04	38,49	21,34
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	0,00	199,60	30,91	15,49	0,00	198,50	198,50	26,43	13,31	-4,49	-14,51
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	0,00	439,17	149,92	34,14	0,00	452,45	452,45	189,08	41,79	39,16	26,12
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00	0,50	0,50	0,26	52,31	0,26	0,00
DEPENSES EN CAPITAL	682,09	877,81	198,96	22,67	625,34	876,73	876,73	201,85	23,02	2,88	1,45
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	672,09	867,81	198,96	22,93	605,34	856,73	856,73	200,93	23,45	1,96	0,99
FINANCEMENT ETAT	361,90	481,30	91,91	19,10	360,46	511,15	511,15	89,34	17,48	-2,57	-2,80
ETAT SEUL	330,06	430,81	90,60	21,03	338,12	455,01	455,01	84,51	18,57	-6,09	-6,72
CONTRE PARTIE	31,83	50,49	1,31	2,60	22,33	56,14	56,14	4,83	8,60	3,52	267,38
FINANCEMENT EXTERIEUR	310,19	386,51	107,05	27,70	244,88	345,58	345,58	111,59	32,29	4,54	4,24
SUBVENTION	154,58	262,02	44,05	16,81	135,22	221,09	221,09	45,85	20,74	1,80	4,08
PRÊT	155,61	124,49	63,00	50,61	109,66	124,49	124,49	65,74	52,81	2,74	4,35
TRANSFERTS EN CAPITAL	10,00	10,00	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00	0,92	4,58	0,92	0,00
TOTAL GENERAL	682,09	2 518,45	575,97	22,87	625,34	2 651,77	2 651,77	650,99	24,55	75,02	13,03

Source : DGB

III.1. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ETAT PAR NATURE DE DÉPENSE

A fin mars, le budget de l'Etat, exercice 2021, enregistre un niveau d'exécution base, « engagée visée », de **650,99 milliards F CFA**, sur un crédit de paiement ajusté de **2 651,77 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **24,55%**. Ce taux d'exécution se situe légèrement en deçà de la cible de **25%** escompté à fin mars avec un écart de **0,45 point**.

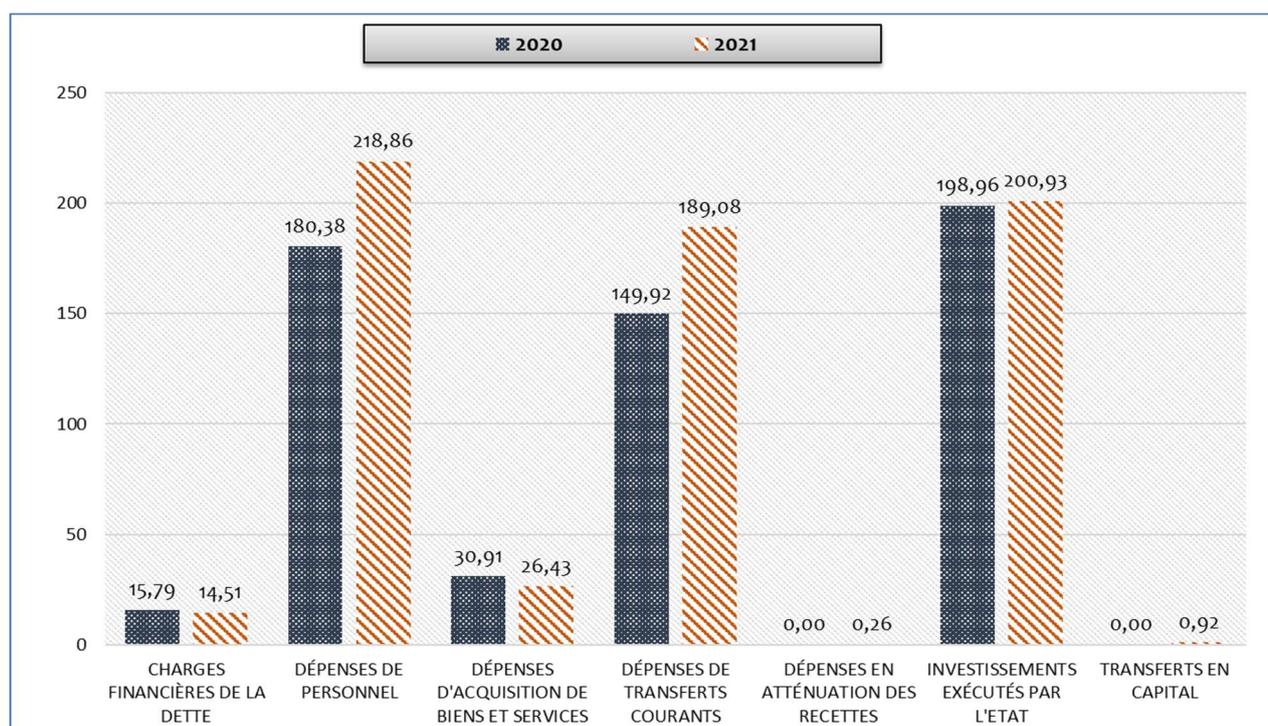
A la même date en 2020, le montant engagé visé des crédits de paiement était de **575,97 milliards F CFA**, correspondant à un taux d'exécution de **22,87%** sur des crédits de paiement ajustés de **2 518,45 milliards F CFA**.

Il ressort entre les deux (02) exercices une hausse du niveau d'exécution de **75,02 milliards F CFA**, soit une progression de **13,03%** imputable notamment à une hausse des dépenses ordinaires (**72,14 milliards F CFA**).

L'analyse du taux d'exécution global fait ressortir une amélioration de cet indicateur de **1,68 point**, passant de **22,87 %** en fin mars 2020 à **24,55%** à la même date en 2021.

Le graphique n° 8 renseigne sur l'évolution des dépenses exécutées par nature au 31 mars entre les exercices 2020 et 2021.

Graphique 8 : Evolution comparative des dépenses exécutées par nature au 31 mars entre 2020 et 2021 (en milliards FCFA).



Source : DGB

III.1.1. LES DEPENSES ORDINAIRES

A fin mars 2021, le montant engagé visé des crédits de paiement au titre des dépenses ordinaires se chiffre à **449,15 milliards F CFA** sur un crédit de paiement ajusté de **1 775,05 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **25,30%**. Ce taux d'exécution est supérieur à la cible escomptée à cette date (**25%**) avec un écart de **0,30 point**.

A la même période en 2020, lesdites dépenses ont été engagées et visées à hauteur de **377,00 milliards de francs FCFA** pour un crédit de paiement ajusté de **1 640,65 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution **22,98%**.

Le niveau d'exécution desdites dépenses affiche une hausse de **72,14 milliards F CFA** au 31 mars entre ces deux (02) périodes. Cette progression est principalement imputable à un accroissement des dépenses de transferts courants (**39,16 milliards de francs CFA**) et des dépenses de personnel (**38,49 milliards de francs CFA**) et se traduit par une hausse de **2,32 points** par rapport à l'exercice précédent.

Le détail par grande nature des dépenses courantes se présente comme suit :

A. CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE

A fin mars 2021, les paiements réels de la charge financière de la dette s'élèvent à **14,51 milliards de francs CFA** sur un crédit de paiement de **173,60 milliards F CFA** contre **15,79 milliards FCFA** sur des prévisions de **123,38 milliards FCFA** à la même période en 2020.

En valeur absolue, les paiements effectifs de la charge financière de la dette ont diminué de **1,28 milliard de F CFA** (-8,11% en valeur relative) entre 2020 et 2021, soit un repli du taux d'exécution de **4,44 points** par rapport à l'exercice précédent (passant de **12,80%** à **8,36%**).

Tableau 6 : Situation d'exécution des charges financières de la dette au 31 mars 2021 (en milliers FCFA)

Ministères et Institutions	CP Initiale	CP ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
				Montant	Taux	Montant	Taux
14 - Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	173 600 000	173 600 000	0	14 512 781	8,36	14 512 781	8,36
Total général	173 600 000	173 600 000	0	14 512 781	8,36	14 512 781	8,36

Source : SI-N@folo

B. DEPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel du budget de l'Etat, exercice 2021, enregistrent au 31 mars 2021, un niveau d'exécution, base engagée visée, de **218,86 milliards F CFA** sur une prévision de **950,00 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **23,04%**.

Le montant exécuté se compose d'une part de la solde mensuelle (**184,31 milliards F CFA**) et d'autre part des paiements hors solde (**34,55 milliards F CFA**).

En 2020 à la même période, ce taux était de **20,54%** correspondant à des dépenses engagées visées de **180,38 milliards F CFA**.

Il ressort entre les deux (02) exercices budgétaires, une hausse des dépenses de personnel de **38,49 milliards F CFA** en valeur absolue et **21,24%** en valeur relative, soit une hausse de **2,49** points du taux s'exécution par rapport à l'exercice précédent.

Cette hausse du volume des dépenses de personnel se justifie essentiellement par :

- l'incidence, d'une part des corrections salariales et des mises à jour au niveau des traitements et salaires (**6,04 milliards F CFA**) et d'autre part par la prise en charge des effectifs additionnels ;
- les avantages en nature (**6,53 milliards F CFA**) et les rappels sur les indemnités résultant des engagements du Gouvernement (**23,03 milliards F CFA**).

L'analyse par section indique que dix-sept (17) ministères et institutions ont des taux d'exécution supérieurs au taux repère. Les plus forts taux d'exécution sont enregistrés par le ministère en charge des droits Humains (**38,31%**), l'Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat et de Lutte contre la Corruption (**37,06%**) et la Présidence du Faso (**30,65%**).

L'annexe 2 donne le détail des dépenses de personnel par section à fin mars 2021.

C. DEPENSES D'ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES

Le montant engagé et visé des dépenses d'acquisition de biens et services à fin mars 2021 se chiffre à **26,43 milliards F CFA** sur un crédit de paiement ajusté de **198,50 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **13,31%** (en deçà du taux repère escompté de **25%** à fin mars 2021), d'où un écart de **11,69 points**.

En 2020 à la même période, ce taux était de **15,49%** correspondant à des dépenses engagées visées de **30,91 milliards F CFA**, soit une baisse des dépenses engagées et visées de **4,49 milliards F CFA** entre les deux (02) exercices budgétaires. Cette régression est de **14,51%**.

Le faible taux d'exécution s'expliquerait par le processus de mise en œuvre de la passation des marchés au cours de ce premier trimestre et qui constitue le préalable pour le choix des attributaires dont les contrats feront l'objet d'engagement sur les crédits budgétaires au cours du second trimestre à venir.

Le taux d'exécution affiche également une baisse de **2,17 points** par rapport à l'exercice précédent.

Le détail est illustré dans **l'annexe 3**.

D. DEPENSES DE TRANSFERTS COURANTS

A la date du 31 mars 2021, sur un crédit de paiement ajusté de **452,45 milliards FCFA**, les dépenses de transferts courants exécutées base « engagée visée » se chiffrent à **189,08 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **41,79%** supérieur au taux repère escompté (**25%**) à fin mars avec un écart de **16,79 points**.

Les dépenses de transferts courants étant en grande partie exécutées par la voie de déblocage de fonds (322,09 milliards FCFA représentant 71,19% des prévisions de dépenses de transferts courants), les prévisions d'engagements du plan de déblocage de fonds ne respectent pas forcément le taux linéaire de 25%.

Cela expliquerait le fort dépassement par rapport au taux escompté. Aussi, les subventions de l'Etat accordées au titre des hydrocarbures et du gaz (40 milliards FCFA) et des exonérations fiscales et douanières (21 milliards FCFA) ont fait l'objet de paiement au titre du premier trimestre.

A la même période en 2020, les dépenses de transferts courants ont été engagées et visées à hauteur de **149,92 milliards F CFA** sur un crédit de paiement ajusté de **439,17 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **34,14%**.

Entre les deux (02) exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une hausse de **39,16 milliards F CFA**, soit un taux de progression de **26,12%**. Il ressort également une hausse du taux d'exécution de **7,65 points** par rapport à l'exercice précédent.

Le détail des dépenses de transferts courants au 31 mars 2021 est joint en **annexe 4**.

E. DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES

A la date du 31 mars 2021, les dépenses en atténuation des recettes⁷, inscrites en crédits de paiement pour un montant de **0,50 milliard de F CFA**, enregistrent un niveau d'exécution, « base engagée visée » de **0,26 milliard de F CFA**, soit un taux d'exécution de **52,31%**. Ce taux est supérieur à la cible escomptée à fin mars (**25%**) avec un écart de **27,31 points**.

⁷ Les crédits budgétaires ouverts au titre des dépenses en atténuation des recettes sont destinés notamment à la prise en charge des remises de pénalités de retard sur les marchés publics, les intérêts moratoires et les recettes indûment perçues.

Ce fort taux d'exécution s'explique par la prise en charge des dossiers de l'exercice précédent qui étaient en attente de prise en charge.

A la même période en 2020, ces dépenses n'avaient pas encore connu de début d'exécution.

III.1.2. LES DEPENSES EN CAPITAL

Les prévisions de la loi de finances initiale (LFI) au titre des dépenses en capital s'élèvent au titre des crédits ouverts en autorisations d'engagement (AE) à **625,34 milliards F CFA** et les crédits de paiement à **876,38 milliards F CFA**.

A fin mars 2021, l'exécution desdites dépenses se chiffre à **201,85 milliards de francs CFA** sur un CP ajusté de **876,73 milliards de francs CFA**⁸, soit un taux d'exécution de **23,02%** contre un taux repère escompté de **25%**. En 2020 à la même période, ce taux était de **22,67%** correspondant à des dépenses engagées visées de **198,96 milliards F CFA**.

Il ressort entre les deux (02) exercices budgétaires une hausse des engagements visés de **2,88 milliards F CFA** liée à la hausse simultanée des investissements exécutés par l'Etat (y compris les subventions et prêts) et des transferts en capital respectivement de **1,96 milliards F CFA** et de **0,92 milliard de F CFA**.

Quant au taux d'exécution, il affiche une progression de **0,36 point** par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses en capital sont constituées des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat (investissement sur ressources de l'Etat et des prêts et subventions) et des transferts en capital.

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT EXECUTEES PAR L'ETAT (Y COMPRIS SUBVENTIONS ET PRETS)

Les engagements visés au titre des investissements exécutés par l'Etat, toutes sources de financement confondues, s'élèvent à **200,93 milliards FCFA** sur des prévisions de crédits de paiement ajustés de **856,73 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **23,45%**, en deçà de **1,55 point** par rapport au taux repère escompté à fin mars 2021 de **25%**.

En 2020 à la même période, ce taux était de **22,93%** pour des dépenses engagées et visées de **198,96 milliards F CFA**, d'où une légère hausse du niveau d'exécution desdites dépenses entre les deux (02) exercices de **1,96 milliards de F CFA**.

⁸ Les CP initiaux ont été ajustés dans le cadre de la fongibilité asymétrique.

Cette hausse est attribuable à une augmentation des dépenses d'investissement exécutées sur ressources extérieures (**4,54 milliards F CFA**) plus que proportionnelle à la baisse de celles financées sur ressources propres (**-2,57 milliards F CFA**).

□ Dépenses d'investissement sur ressources propres

A la date du 31 mars 2021, sur un crédit de paiement ajusté de **511,15 milliards F CFA**, les dépenses d'investissements sur ressources propres affichent un niveau d'exécution de **89,34 milliards F CFA**, correspondant à un taux d'exécution de **17,48%**. Ce taux est en deçà de l'objectif de **25%** attendu à fin mars avec un écart de **7,52 points**.

En 2020 à la même période, ce taux était de **19,10%** correspondant à des dépenses engagées visées de **91,91 milliards de FCFA**.

L'analyse comparative entre les deux (02) exercices budgétaires à la même période fait ressortir une baisse du niveau d'exécution desdites dépenses de **2,57 milliards F CFA**. Cette variation résulte principalement de la baisse du niveau d'exécution des dépenses d'investissement réalisées exclusivement par l'Etat seul (**-6,09 milliards F CFA**) qui vient annihiler la hausse des investissements sur la contrepartie nationale (**+3,52 milliards F CFA**).

Quant au taux d'exécution, il enregistre une dégradation de **1,62 point** par rapport à l'exercice précédent.

L'annexe 5 donne le détail de l'exécution des investissements exécutés par l'Etat au 31 mars 2021.

□ Dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures

Au 31 mars 2021, le montant total des décaissements (base ordonnancement⁹), qui s'élève à **111,59 milliards F CFA**, se répartit en "Subventions" pour **45,85 milliards F CFA** et en "Prêts" à hauteur de **65,74 milliards F CFA**.

Le taux d'exécution se situe ainsi à **32,29%** par rapport aux crédits de paiements ajustés d'un montant de **345,58 milliards F CFA** au titre des appuis projets de l'année 2021. Ce taux est au-delà de l'objectif de **25%** attendu à fin mars avec un écart de **7,29 points**.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de **27,70%** correspondant à des dépenses ordonnancées de **107,05 milliards FCFA**, d'où une progression entre les deux (02) exercices budgétaires des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures (prêts + subventions) de **4,54 milliards F CFA**.

⁹ Les décaissements au titre des financements extérieurs sont constatés en base ordonnancement

Quant au taux d'exécution, il enregistre une hausse de **4,59 points** par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous donne la situation des décaissements effectués au 31 mars 2021.

Tableau 7 : Situation des décaissements des financements extérieurs au 31 mars 2021 (en milliers FCFA)

Intitulés	AE_INIT	AE Ajusté	CP_Initial	CP Ajusté	Montant projet	Engagés visés		Liquidés	
						Montant	taux	Montant	taux
Subvention	135 215 757	135 215 757	221 086 083	221 086 083	0	45 849 668	20,74	45 849 668	20,74
Prêt	109 663 275	109 663 275	124 490 000	124 490 000	0	65 741 942	52,81	65 741 942	52,81
Total général	244 879 032	244 879 032	345 576 083	345 576 083	0	111 591 609	32,29	111 591 609	32,29

Source : CIFE et SI-N@fola

B. LES TRANSFERTS EN CAPITAL

A fin mars 2021, les prévisions de transferts en capital inscrites en crédit de paiement ajusté pour un montant de **20,00 milliards F CFA**, enregistrent un taux d'exécution de **4,58%**, correspondant à un montant engagé visé de **0,92 milliard de F CFA**. Ce taux est inférieur à l'objectif de **25%** attendu à fin mars avec un écart de **20,42 points**.

En 2020 à la même période, ces dépenses n'avaient pas encore connu de début d'exécution.

III.2. L'ANALYSE DE LA SITUATION D'EXÉCUTION PAR PROGRAMME

Cette partie présente l'analyse des crédits de paiement et des crédits d'autorisation d'engagement par programme et dotation dont le nombre s'élève à cent trente-trois (133).

La situation d'exécution n'intègre pas les données sur les financements extérieurs et les dépenses de personnel.

III.2.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DES PROGRAMMES, BASE CREDIT DE PAIEMENT

L'état de consommation des crédits de paiement sur la base des montants engagés visés à la date du 31 mars 2021 se chiffre à **320,54 milliards FCFA** pour des prévisions de **1 356,20 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **23,64%**.

Il ressort que **quatre-vingt-onze (91)** programmes et dotations budgétaires, représentant **68,42%** de l'effectif total, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de **25%**.

La situation détaillée se présente comme suit :

- ✓ quatre-vingt-onze (91) programmes affichent un taux d'exécution inférieur à 25% ;
- ✓ trente (30) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 25% et 50% ;
- ✓ cinq (05) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 50% et 75% ;
- ✓ sept (07) programmes enregistrent un taux d'exécution de plus de 75%.

III.2.2. ANALYSE DE L'EXECUTION DES PROGRAMMES, BASE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Sur des prévisions ajustées, au titre des dépenses en capital (hors financement extérieurs), des crédits d'autorisation d'engagement de **380,46 milliards FCFA**, il a été engagé et visé **51,79 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **13,61%**.

L'examen de la situation de consommation des crédits d'autorisation d'engagement par programme indique que sur un total de cent-un (101) programmes et dotations budgétaires concernés, quatre-vingt-cinq (85) d'entre eux (soit **84,16%** de l'effectif) enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de 25% au 31 mars 2021.

La situation détaillée se présente comme suit :

- ✓ quatre-vingt-cinq (85) programmes ont un taux d'exécution inférieur à 25% ;
- ✓ dix (10) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 25% et 50% ;
- ✓ un (01) programme enregistre un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 50% et 75% ;
- ✓ cinq (05) programmes enregistrent un taux d'exécution de plus de 75%.

Les annexes 6 et 7 donnent le niveau d'exécution par programme respectivement pour le crédits de paiement (CP) et pour les autorisations d'engagement (AE) au 31 mars 2021.

III.3. ANALYSE DES DÉPENSES SPÉCIFIQUES

III.3.1. ANALYSE DES DEPENSES SOCIALES

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans le PNDES pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté.

A fin mars 2021, le niveau d'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté base « engagée visée cp » se chiffre à **115,34 milliards F CFA** sur un crédit de paiement ajusté de **408,04 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **28,27%**, supérieur au taux repère avec un écart de **3,27** points.

L'exécution desdites dépenses est composée de dépenses courantes (**84,62 milliards FCFA**) et de dépenses en capital (**30,72 milliards FCFA**) avec des taux d'exécution respectifs de **36,30%** et **17,56%**. *L'annexe 8* donne la situation d'exécution desdites lignes budgétaires.

III.3.2. ANALYSE DES CREDITS DELEGUES

Les crédits délégués concernent les crédits budgétaires ouverts au titre des structures déconcentrées (régionales et provinciales) des ministères et institutions au titre des dépenses d'acquisition de biens et services. A fin mars 2021, ces dépenses ont enregistré un montant engagé visé de **0,38 milliard FCFA**, sur un crédit de paiement de **28,86 milliards FCFA**, correspondant à un taux d'absorption de **1,33%**, conformément à *l'annexe 9*.

Les départements en charge de l'économie, de la sécurité et de l'assainissement enregistrent les plus forts taux d'exécution, soient respectivement **21,45%**; **13,10%** et **10,08%**.

Ce faible taux d'exécution s'explique par la non maîtrise des modules d'exécution du SI-N@folo et l'insuffisance du renforcement des capacités des acteurs déconcentrés

III.3.3. LES DEPENSES SPECIFIQUES POUR LA PRISE EN CHARGE DES EFFETS DE LA COVID-19

Le montant des crédits prévus par la LFI au titre de ces dépenses s'élève à **13,64 milliards de FCFA** et sont constituées de subventions aux ménages réparties entre les ministères suivants :

- **Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire :** **4,73 milliards F CFA** pour la prise en charge de la distribution gratuite des vivres, des kits d'hygiène et dignité ;
- **Ministère de l'Eau et de l'Assainissement :** **1,69 milliard de F CFA** destinés à la prise en charge des factures d'eau des couches sociales ;
- **Ministère de l'Energie :** **7,22 milliards de francs CFA** dont **4,22 milliards FCFA** pour prendre en charge les factures d'électricité des couches sociales et **3,00 milliards FCFA** pour prendre en charge les frais de réduction des coûts des kits solaires pour les ménages vulnérables.

A fin mars 2021, ces dépenses n'ont pas encore connu de début d'exécution.

III.4. ANALYSE DES DÉPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ÉLECTRICITÉ ET DE TÉLÉPHONE

Les mesures de rationalisation des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de l'Etat se poursuivent par :

- le renforcement des textes encadrant l'utilisation des abonnements publics d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- la mise en œuvre des recommandations des audits des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont réalisés courant 2017 ;
- le suivi et le contrôle des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone des ministères et institution.

NB : L'analyse se fera selon la disponibilité des données sur les dépenses de consommation d'électricité et de téléphone (fin janvier 2021), celles relatives aux dépenses de consommation d'eau n'étant pas disponibles.

III.4.1. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITE

Les dépenses de consommation d'électricité se sont établies à fin janvier 2021 à **1,49 milliard F CFA** contre **1,32 milliard F CFA** à la même période en 2020, soit une hausse de **12,65%**.

Tableau 8: Evolution de consommation d'électricité à fin janvier sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin janvier 2020	A fin janvier 2021
Consommation d'électricité	1 318 457 281	1 485 240 759
Ecart (%)	0,00%	12,65%

Source: DGAIE

Cette hausse est imputable principalement à la hausse des consommations d'électricité de certains ministères et institutions, notamment le Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières (**+120,67%**), le Ministère en charge des transports (**+88,92%**) et le Ministère en charge du Développement de l'Economie Numérique (**+78,84%**).

Par ailleurs, d'autres ministères et institutions ont enregistré des baisses relativement importantes. Il s'agit notamment du Ministère en charge de l'Urbanisme (**-85,80%**) et du Conseil Supérieur de la Communication (**-42,40 %**).

III.4.2. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DE TELEPHONE

A fin février 2021, les dépenses de communications téléphoniques se sont établies à **0,93 milliard de F CFA** contre **1,02 milliard de F CFA** à la même période en 2020, soit une baisse de **8,16%**.

Tableau 9: Evolution des dépenses de communication de téléphone à fin mars sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin mars 2020	A fin mars 2021
Consommation de téléphone	1 015 983 280	933 061 410
Ecart (%)	0,00%	-8,16%

Source : DGAIE

Cette baisse des consommations de téléphone de certains ministères et institutions est notamment imputable à la Commission Electorale Nationale Indépendante (-58,37%), au Ministère en charge de l'Economie Numérique (-49,65%) et au Médiateur du Faso (-32,78%).

Par ailleurs, d'autres Ministères ont enregistré des hausses relativement importantes. Il s'agit notamment du Ministère en charge de la Fonction Publique (+710,42%) et du Ministère des Sports et des Loisirs (+64,05 %).

Les **annexes 10 et 11** donnent les détails des consommations d'électricité et de téléphone par ministère et institution.

III.5. ANALYSES DES RESTES À LIQUIDER EN PROCÉDURE NORMALE

Au 31 mars 2021, sur un montant de dépenses engagées et visées sur des crédits de paiement en procédure normale de **29,24 milliards F CFA**, il a été liquidé **9,03 milliards F CFA**, soit un taux de liquidation de **30,90%**.

Le montant total des restes à liquider est de **20,20 milliards F CFA** soit **69,10%** des dépenses engagées en procédure normale.

Les détails des restes à liquider en procédure normale sont consignés dans **l'annexe 12**.

IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES (PPM) AU 31 MARS 2021

Conformément aux articles 48 et 49 du Décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la nature et l'étendue des besoins de l'Etat, au titre de l'exercice budgétaire 2021 ont été déterminées à travers un plan annuel de passation des marchés (PPM). Le PPM est examiné par un comité avant son approbation par les Ministres et Présidents d'Institutions.

L'état de mise en œuvre dudit plan permet de faire le point suivant en fin mars 2021

IV.1. SITUATION D'EXÉCUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHÉS DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS

Au titre de l'année 2021, trois mille cinq cent seize (**3516**) dossiers d'un montant de **332,03 milliards FCFA** ont été inscrits en prévision dans les différents PPM des Ministères et Institutions. En 2020, deux mille huit cent sept (**2807**) dossiers pour un montant total de **220,58 milliards FCFA** avaient été inscrits dans les PPM. Il ressort une diminution en nombre de sept cent neuf (709) dossiers et une baisse en valeur de **111,45 milliards FCFA**.

A la date du 31 mars 2021, l'exploitation des rapports de mise en œuvre des PPM de dix (10) ministères et institutions révèle que sur cinq cent soixante-dix (**570**) dossiers d'un montant de **112,31 milliards FCFA**, cent quarante-neuf (**149**) dossiers d'un montant de **10,68 milliards FCFA** ont pu être lancés.

Cette situation d'exécution des Plans de Passation des Marchés au 31 mars 2021 notamment en ce qui concerne la baisse en nombre de dossiers peut s'expliquer par la non prise en compte des dossiers de l'exercice budgétaire 2021 à lancer par anticipation. Aussi y a-t-il lieu de noter que certains Ministères et Institutions n'ont pas transmis la situation d'exécution de leur PPM au cours du trimestre.

A la date du 31 mars 2021, pour tous ministères et institutions et toutes sources de financement confondus, quatre-vingt-quatre (**84**) marchés ont été approuvés pour un montant total de **4,12 milliards FCFA** dont dix (**10**) conventions de MOD pour un montant de **0,21 milliard de F CFA**. En 2020, à la même période, cent vingt-cinq (**125**) dossiers d'un montant de **42,39 milliards FCFA** ont été lancés soit un taux d'exécution de **4,45%**.

Toutefois, Il y a lieu de signaler que ces taux ne permettent pas d'émettre une appréciation objective et exhaustive sur la situation d'exécution des PPM au 31 mars 2021, dans la mesure où

certains ministères et institutions n'ont pas transmis de façon régulière la situation d'exécution de leur PPM au cours du trimestre.

Face au faible niveau de transmission des rapport mensuels de mise en œuvre des plans de passation des marchés publics par les directeurs des marchés publics des ministères et des institutions, une circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 portant transmission des situations d'exécution des plans de passation de marchés publics et des données statistiques sur les contrats approuvés avait été prise.

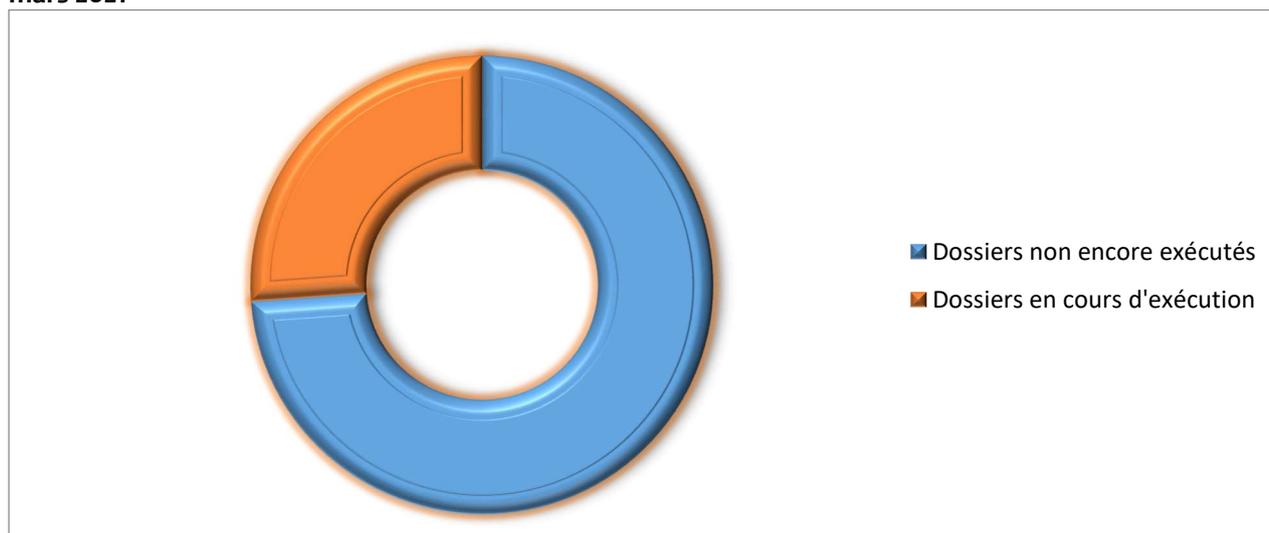
Cette circulaire faisait obligation aux Ministres et aux Présidents d'Institutions à transmettre systématiquement, à travers leur directions des marchés publics, une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution des PPM à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours.

Mais force est de constater le non-respect des dispositions de ladite circulaire par la majorité des Ministères et institutions qui ne transmettent pas lesdits rapports, toute chose ne permettant pas de faire une analyse exhaustive et pertinente de la situation de mise en œuvre des marchés publics.

La situation de transmission des rapports mensuels sur l'exécution des PPM par ministères et insitutions est consignée dans **l'annexe 13**.

Le graphique n°9 illustre l'état d'exécution du PPM.

Graphique 9 : Situation d'exécution des marchés publics de trente neuf (39) ministères et institutions, au 31 mars 2021



Source : DG-CMEF/DCEPS, mars 2021.

De façon globale, la situation d'exécution du PPM des trente neuf (39) ministères et institutions à fin mars 2021 est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 10: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin mars 2021.

Désignation	Dossiers		Dossiers	
	Nombre	Part (%)	Valeur (FCFA)	Part (%)
Dossiers non encore lancés	421	73,86	101 629 214 142	90,49
Dossiers d'appel à concurrence non encore lancés	421	73,86	101 629 214 142	90,49
Dossiers connaissant ou ayant connu un début de lancement	149	26,14	10 684 328 829	9,51
Dossiers d'appels à concurrence en attente de délai réglementaire en vue de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution)	19	3,33	1 817 503 800	1,62
Examen des offres (en traitement par les Commissions d'Attribution des Marchés)	46	8,07	4 747 009 150	4,23
Dossiers au niveau de l'Organe de Règlement des Différends (ORD)		0,00	-	0,00
Projets de contrats en cours d'approbation	34	5,96	1 350 884 062	1,20
Contrats approuvés et en attente de notification définitive	8	1,40	105 163 063	0,09
Contrats en cours d'exécution	37	6,49	2 341 079 354	2,08
Contrats dont l'exécution est achevée	5	0,88	322 689 400	0,29
Total Général	570	100,00	112 313 542 971	100,00

Source: DG-CMEF, mars 2021.

Les difficultés relevées à cet effet portent sur :

- ◆ la non transmission à temps des expressions de certains besoins à la Direction des Marchés Publics entraînant un retard dans la mise en œuvre des procédures du Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- ◆ la non maturité des dossiers techniques ne permettant pas le lancement à bonne date des dossiers d'appel à concurrence y relatifs ;
- ◆ les difficultés liées à l'opérationnalisation de SIMP version 2 ainsi que la non maîtrise dudit logiciel par certains acteurs.

IV.2. SITUATION DES REMISES DE PÉNALITÉS ET DE PAIEMENT DES INTÉRÊTS MORATOIRES.

IV.2.1. REMISES DE PENALITES

A la date du 31 mars 2021, il a été accordé des remises de pénalités de retard à hauteur de **68,52 millions de FCFA** pour dix sept (17) dossiers contre un montant de **28,37 millions de FCFA** à la même période en 2020. Ces dossiers relèvent de treize (13) Ministères.

Ces remises de pénalités de retard s'expliquent essentiellement par des cas de force majeure intervenus dans l'exécution des prestations relatives aux marchés ou par des manquements des autorités contractantes dans le suivi de l'exécution des contrats. Elles peuvent s'expliquer également par des pénalités de retard indûment calculés.

Pour pallier ces remises de pénalités de retard, il sied donc :

- de former davantage les acteurs dans le domaine des marchés publics ;
- de responsabiliser les différents acteurs de la chaîne d'exécution des marchés publics ;
- d'interpeler les autorités contractantes pour assurer une programmation à bonne date des réceptions des prestations après les requêtes des titulaires des marchés ;
- de veiller à ne pas émettre d'ordre de service sans tenir compte du degré de maturité des dossiers.

IV.2.2. INTERETS MORATOIRES

Au 31 mars 2021, il n'a été émis aucun avis favorable pour le paiement d'intérêts moratoires contre un montant de **1,53 millions de F CFA** pour deux (01) dossier à la même période en 2020.

IV.3. RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR PROCÉDURE DE PASSATION.

IV.3.1. DELAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

À fin mars 2021, pour tous ministères et institutions et toutes sources de financement confondus, quatre-vingt-dix (90) marchés dont quarante-quatre (44) conventions ont été approuvés pour un montant total de **5,74 milliards FCFA**.

A la même période en 2020, pour tous ministères et institutions et toutes sources de financement confondus, ce nombre était de soixante-onze (71) dont dix-neuf (19) conventions pour un montant total de **65,73 milliards de FCFA**.

La situation des indicateurs se présente comme suit :

IV.3.2. VALIDITE DES OFFRES

Pour l'indicateur **IP18** qui apprécie le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres, il peut être noté qu'à fin mars 2021, sur un total de quarante-six (**46**) marchés approuvés concernés par le délai de traitement, tous les marchés ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de **100%** pour une cible supérieure à **90%** selon la matrice du cadre de résultats 2021-2023 du PTA du MINEFID.

Les quarante-six (**46**) marchés approuvés et concernés par le délai se décomposent comme suit par source de financement :

- trente-quatre (**34**) marchés financés sur ressources propres ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 100%
- douze (**12**) marchés sur fonds extérieurs ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 100%.

Il ressort donc un respect de l'indicateur IP18 à fin mars 2021.

IV.3.3. DU RESPECT DES INDICATEURS DE BONNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS.

Le détail des marchés approuvés à fin mars 2021 suivant le type de procédure (IP19) se présente comme suit :

A. APPEL A CONCURRENCE OUVERTE

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin mars ressort à **69,45%** selon la valeur et **86,96%** selon le nombre pour une norme d'au moins **85%** dans les deux cas.

- **Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appels à concurrence restreinte).**

Six (**06**) marchés passés par les procédures exceptionnelles ont été approuvés à fin mars représentant des taux de **30,55%** selon la valeur et de **13,04%** selon le nombre pour une cible prévisionnelle inférieure à **15 %** dans les deux cas.

Le taux à fin mars des procédures exceptionnelles s'explique par :

B. ENTENTE DIRECTE :

- a. Selon la valeur, à la date du 31 mars, pour tous ministères et institutions et toutes sources de financement confondus, le montant global des marchés approuvés, passés par entente directe s'élève à **0,78 milliard de FCFA**.

b. Selon le nombre pour tous ministères et institutions et toutes sources de financement confondus, cinq (05) marchés ont été approuvés à la date du 31 mars 2021 sur la base d'un recours à la procédure d'entente directe.

C. APPEL D'OFFRES RESTREINT ET CONSULTATION RESTREINTE

a. Selon la valeur, à la date du 31 mars 2021, pour tous ministères et institutions, et toutes sources de financement confondus, l'approbation des marchés suivant appel à concurrence restreinte s'élève à **13,80 millions de FCFA**.

b. Selon le nombre pour tous ministères et institutions, et toutes sources de financement confondus, un (01) marché a été approuvé au 31 mars 2021 sur la base d'un appel d'offres restreint.

A fin mars 2021, Il peut donc être noté un **respect** de l'indicateur **IP19** en nombre mais un **non-respect en valeur**.

V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS

A la date du 31 mars 2021, il a été débloqué des fonds, base engagée visée, d'un montant total de **235,29 milliards de FCFA** sur des prévisions annuelles de **765,47 milliards de FCFA**, soit un taux d'exécution global de 30,74%, en deçà du taux repère de 40,86%).

V.1. SITUATION D'EXECUTION PAR NATURE DE DÉPENSES

Hormis les dépenses de personnel, les autres natures de dépenses enregistrent des taux d'exécution inférieurs au taux repère. En effet, sur **312,76 milliards FCFA** prévus pour être débloqués à fin mars, il a été exécuté **235,29 milliards FCFA**.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par grandes natures de dépenses au 31 mars 2021.

Tableau 11: Situation d'exécution du PDF par nature de dépenses au fin mars 2021.

SECTIONS/ NATURES DE DEPENSE	TOTAL DEBLOCAGE PREVU {1}	PREVISION DEBLOCAGE FIN MARS {2}	MONTANT TOTAL DEBLOQUE {3=}	Tx Réf. {4=2/1}	TX D'EXECUT GLOBAL {5=3/1}
Dépenses de personnel	136 281 360 000	34 072 731 000	34 069 543 000	25,00%	25,00%
Dépenses d'acquisition de biens et services	49 701 417 169	18 845 194 900	12 216 437 750	37,92%	24,58%
Dépenses de transferts courants	322 094 453 279	154 703 131 590	115 339 111 329	48,03%	35,81%
Investissements exécutés par l'Etat	257 393 779 153	105 140 871 660	73 663 101 603	40,85%	28,62%
TOTAL GENERAL	765 471 009 601	312 761 929 150	235 288 193 682	40,86%	30,74%

Source : MINEFID/SG/DGCMEF

V.2. SITUATION D'EXECUTION PAR MINISTERE ET INSTITUTION

Huit (08) ministères et institutions n'ont pas connu un début d'exécution en dépit des prévisions faites pour être débloquées à fin mars 2021 de **22,48 milliards FCFA**.

Seize (16) ministères et institutions enregistrent des taux d'exécution supérieurs à 50%, avec un poids de 35,14% du montant global débloqué et douze (12) d'entre eux, avec un taux compris entre 50% et 25%, représentent un poids de 59,82%.

De façon globale, la contreperformance enregistrée au cours de ce trimestre (-10,12 points) est imputable à la non justification des précédents déblocages de fonds, et à la mauvaise qualité des pièces justificatives présentées pour l'obtention du rapport de vérification.

La situation d'exécution du PDF au 31 mars 2021 est consignée dans **l'annexe 14**.

VI. DE LA GESTION DE LA TRESORERIE

L'objectif en matière de gestion de la trésorerie est d'assurer un ajustement permanent entre les disponibilités de trésorerie et les engagements financiers de l'Etat et de ses démembrements. Au 31 mars 2021, le niveau des encaissements est supérieur à celui des décaissements.

Le présent rapport synthétique donne un aperçu de la situation de la trésorerie sur les encaissements, les décaissements, les disponibilités de trésorerie, les instances de paiement, les difficultés ainsi que des perspectives.

VI.1. SITUATION DES ENCAISSEMENTS, DES DECAISSEMENTS ET DU SOLDE CORRESPONDANT AU 31 MARS 2021

Au 31 mars 2021, le niveau des encaissements (**936,39 milliards de francs CFA**) est supérieur à celui des décaissements (**798,95 milliards de francs CFA**) de **137,44 milliards de francs CFA** sur la période sous revue.

VI.1.1. DE LA SITUATION DES ENCAISSEMENTS AU 31 MARS 2021

Au 31 mars 2021, les encaissements effectués se chiffrent à **936,39 milliards FCFA** sur l'ensemble du réseau du Trésor Public, contre **610,37 milliards FCFA** à la même période en 2020, soit un taux de progression de **53,49%** en glissement annuel.

Sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2021, l'Etat a eu recours à neuf (09) émissions de titres publics pour financer la trésorerie à hauteur de **432,05 milliards FCFA** représentant **46,14%** des encaissements total de la période sous revue et traduisant du même coup l'apport appréciable des titres publics dans le financement de la trésorerie de l'Etat.

Toutefois, l'accent doit être mis sur la mobilisation des ressources internes pour financer davantage la trésorerie.

Au titre des financements extérieurs, un (01) appui budgétaire a été encaissé pour un montant total **34,91 milliards FCFA** sur la période sous revue.

VI.1.2. DE LA SITUATION DES DECAISSEMENTS AU 31 MARS 2021

Au 31 mars 2021, le montant des décaissements effectués par le Trésor Public se chiffre à **798,95 milliards FCFA** dont **281,90 milliards FCFA** destinés au remboursement de la dette. A la même période en 2020, les décaissements se situaient à **611,18 milliards FCFA**, soit un taux de progression de **30,72%** en glissement annuel.

VI.1.3. DU SOLDE DES OPERATIONS D'ENCAISSEMENTS ET DE DECAISSEMENTS

Sur la période sous revue, en rapprochant les encaissements des décaissements, il se dégage un solde créditeur de **137,94 milliards FCFA**.

En prenant en compte les disponibilités de début de période de l'ordre de **76,55 milliards F CFA**, le solde disponible utilisable au 31 mars 2021 se chiffre à **214,49 milliards F CFA**.

VI.2. DE L'ÉVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENT AU TRÉSOR PUBLIC DU 31 MARS 2021

Les dépenses en instance de paiement (**ACCT, PG et les TR**)¹⁰ au 31 mars 2021, se chiffrent à **14,61 milliards FCFA** Contre **104,67 milliards FCFA** à la même période de 2020, soit un taux annuel de régression de **86,04%**. On note une nette amélioration dans la gestion des instances de paiement par rapport à l'année 2020.

Relativement aux délais de paiement, il ressort qu'aucun arriéré de paiement (des instances de paiement de plus de 03 mois) n'est à enregistrer dans les livres du Trésor Public au 31 mars 2021.

VI.3. DE LA SITUATION DES DISPONIBILITÉS DE TRÉSORERIE AU 31 MARS 2021

Au 31 mars 2021, les disponibilités totales au Trésor se chiffrent à **309,63 milliards FCFA** contre **128,78 milliards FCA** au 31 mars 2020, soit une hausse de **180,85 milliards FCFA** entre les deux (02) périodes. Il ressort un taux de progression annuel de **140,43%** en glissement annuel.

Tableau 12: Situation des disponibilités de trésorerie à fin mars 2021.

INTITULES DES COMPTES	Disponibilités au 31 mars 2020	Disponibilités au 31 mars 2021	Variation	
			Montant	Taux
Caisses	5,30	6,47	1,17	22,17%
Banque (BCEAO)	30,50	61,66	31,16	102,15%
Autres (BCB, BIB, CBI)	0,01	0,01	0,00	1,28%
Appuis budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00%
Centralisation Fonds Publics	26,16	0,00	-26,16	-100,00%
FEC	0,00	0,00	0,00	0,00%
Emprunt d'Etat	0,00	160,54	160,54	#DIV/0!
CCP	1,02	0,12	-0,90	-87,83%
Fonds Dette Multilatérale	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonds de garantie projets ZACA	1,83	2,05	0,22	11,81%
FSDEB	7,15	12,77	5,61	78,51%
FSMAP	1,29	4,27	2,98	231,01%
Recette de Privatisation	36,51	29,00	-7,51	-20,57%
FDS	0,00	1,17	1,17	#DIV/0!
UTE -PASNMF-CAS	11,00	0,73	-10,27	-93,34%
APPUI FORMATION PROFESSIONNELLE	1,60	4,08	2,48	155,28%
CAST/E&A	1,10	21,24	20,14	1825,43%
Compte COVID-19	0,73	0,00	-0,73	-100,00%
Effets à l'encaissement	4,58	5,53	0,95	20,73%
Total	128,78	309,63	180,85	140,43%

Source : ACCT au 31 mars 2021

¹⁰ Agence Comptable Central du Trésor, Paierie Générale et Trésoreries régionales

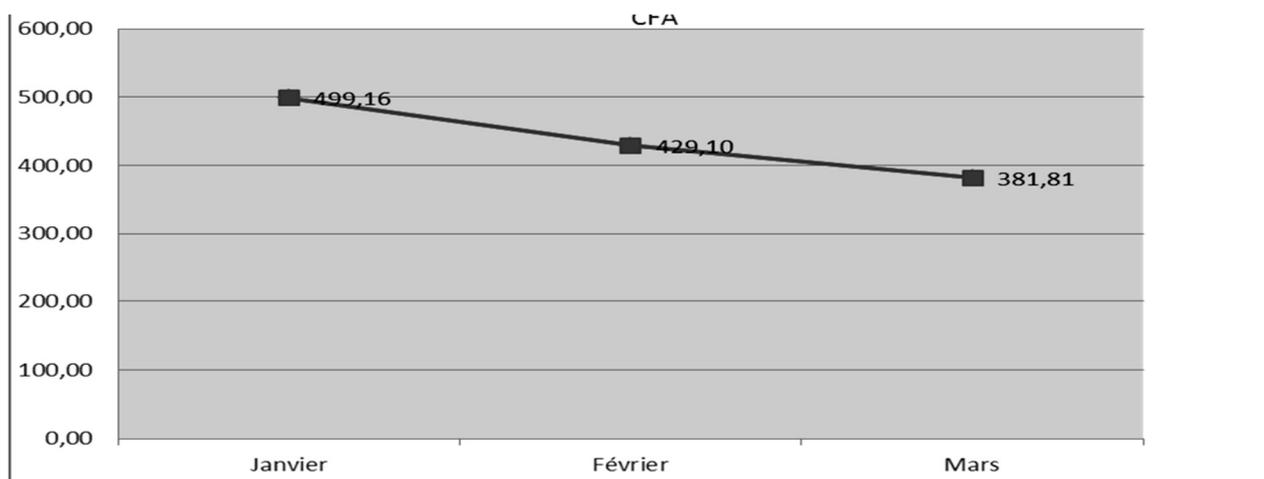
VI.4. DE L'EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DÉPÔTS AU 1ER JANVIER ET AU 31 MARS 2021

Le solde des comptes de dépôts qui s'élevait à **449,16 milliards FCFA** au 31 janvier 2021, s'est établi à fin mars 2021 à **381,81 milliards FCFA**, soit une baisse de **23,51%** par rapport à fin janvier 2021.

Au 31 mars, le nombre des comptes de dépôts s'élève à **6 679** dont **3 575** comptes de services administratifs.

Le graphique ci-après donne un aperçu de l'évolution mensuelle des soldes des comptes de dépôts au cours du premier trimestre 2021.

Graphique 10 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 31 mars 2021 (en milliards FCFA)



Source : ACCT

Les difficultés qui rendent la trésorerie de l'Etat inconfortable s'expliqueraient notamment par :

- le non-respect de délais prescrits par la convention relative au nivellement des comptes des régisseurs des administrations financières (RAF) par les banques : En effet, la convention y relative fixe un délai de deux (02) jours aux banques commerciales afin de procéder aux transferts des recettes collectées par les RAF et ouverts dans leurs livres sur le compte de règlement du trésor.

Malheureusement, ce délai n'est souvent pas respecté, toute chose qui influence sur la disponibilité à temps de la trésorerie ;

- la situation sécuritaire au niveau national et la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 non propices à une embellie de l'activité économique.

VII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE

L'analyse des principaux soldes après trois mois d'exécution permettra d'apprécier la performance des mesures entreprises par les nouvelles autorités en matière de gouvernance budgétaire et économique et de prendre des mesures anticipatives pour le second trimestre 2021.

VII.1. LES SOLDES BUDGETAIRES

L'examen de l'exécution budgétaire à travers le solde budgétaire global¹¹ et l'épargne budgétaire¹² permet de prendre des décisions avisées pour la revue à mi-parcours, exercice 2021.

La situation des soldes est illustrée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13: Situation des soldes au 31 mars 2021 (en milliards FCFA)

NATURE	2021		
	PREVISIONS LFI	EXECUTION	TAUX
RESSOURCES TOTALES	2 110,97	495,86	23,49%
RECETTES ORDINAIRES	1799,52	432,81	24,05%
RECETTE EXTRAORDINAIRE	311,46	63,05	20,24%
DEPENSES TOTALES	2 651,77	650,99	24,55%
DEPENSES COURANTES	1775,05	449,15	25,30%
DEPENSES EN CAPITAL	876,73	201,85	23,02%
EPARGNE BUDGETAIRE	24,47	-16,34	
solde Budgétaire Global	- 540,80	-155,13	

Source: DGB

VII.1.1. L'EPARGNE BUDGETAIRE

Au 31 mars 2021, l'épargne budgétaire ressort déficitaire de **16,34 milliards FCFA**. Cette situation s'explique par une évolution moins que proportionnelle des dépenses courantes par rapport au niveau de mobilisation des ressources propres.

¹¹ Le solde budgétaire global est la différence entre les ressources totales et les charges totales de l'Etat.

¹² L'épargne budgétaire est la différence entre les ressources ordinaires et les dépenses courantes de l'Etat.

VII.1.2. LE SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL

Le solde global ressort déficitaire de **155,13 milliards FCFA** imputable au faible niveau de mobilisation des ressources extérieures, ce qui impacte négativement le niveau de mobilisation des ressources globales.

VII.2. AGRÉGATS DU TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ETAT (TOFE)

Les montants de quelques agrégats du TOFE sont donnés :

- **le financement intérieur net de l'Etat** est ressorti à **110,35 milliards FCFA** à fin mars 2021. A fin mars 2020, il était de **92,35 milliards FCFA**.
- **le déficit budgétaire global, dons compris** est ressorti à **199,86 milliards de FCFA** à fin mars 2021. A la même période de l'année 2020, ce déficit était de **69,15 milliards de FCFA**.
- **les recettes propres de l'Etat** ont atteint un niveau de **432,33 milliards FCFA** à fin mars 2021 contre **388,96 milliards FCFA** à la même période en 2020 soit une augmentation de **43,37 milliards FCFA (+11,15%)**.

VIII. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION BUDGETAIRE

VIII.1. AU TITRE DES RECETTES

❖ Constat

L'insécurité grandissante et la montée du terrorisme ainsi que la persistance de la pandémie de la Covid-19 sont autant de difficultés qui impactent négativement la performance en matière de recouvrement des recettes par les régies de recettes.

❖ Mesures correctives

En terme de perspectives pour booster les recouvrements pour le reste de l'année 2021, il s'agira d'intensifier les mesures de modernisation des unités de recouvrement (télépaiement et télédéclaration, interconnexion entre les postes douaniers du Burkina Faso et de certains pays, l'intensification des actions de recouvrement et de contrôle.

VIII.2. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL

❖ Constat

Le ratio "masse salariale/recettes fiscales" s'est établi à 57,00% pour un ratio prévisionnel base LFI de 58,11%. Ce ratio est largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 35%. Il est en dégradation par rapport à 2020 où il était de 50,79%.

La déconcentration des traitements et des réclamations salariales au niveau régional au profit des Directions Régionales du Budget et dans chaque ministère à travers les cellules d'ordonnancement des dépenses de personnel s'est progressivement fait au cours de l'exercice 2020.

Au regard des attentes des usagers, le nombre des agents s'avère insuffisant et les conditions de travail sont à améliorer (manque de matériels informatiques, mobiliers de bureau et locaux adéquats).

❖ Mesures correctives

L'efficacité des cellules d'ordonnancement des dépenses de personnel dans les traitements des dépenses de personnel au niveau des régions, des ministères et des institutions passe par :

- des formations ;
- l'amélioration de la fluidité des réseaux informatiques ;

- la disponibilité des UV dotées du personnel suffisant pour les ministères et institutions ainsi que pour toutes les Directions Régionales du Budget ;
- la disponibilité des locaux équipés des mobiliers de bureau, des matériels informatiques et des fournitures de bureau.

VIII.3. AU TITRE DES MARCHES PUBLICS

❖ Constat

La non transmission par certains ministères et institutions des rapports mensuels sur la mise en œuvre des plans de passation des marchés malgré la lettre circulaire les y obligeant ne permet pas d'assurer un suivi régulier et exact de l'exécution du budget par cette procédure.

❖ Mesures correctives

Il faudra prendre des dispositions réglementaires plus contraignantes en la matière. Aussi, il s'agirait de proposer un nouveau canevas harmonisé en lien avec les nouvelles exigences de la gestion budgétaire. Par ailleurs, le nouveau canevas harmonisé y relatif pourrait être implémenté sur les applications métiers existants.

VIII.4. AU TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR LA SITUATION D'EXÉCUTION PHYSIQUE ET FINANCIÈRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure relative à la transmission des rapports sur l'exécution physique et financière des budgets des ministères et des institutions, la situation du premier trimestre 2021 fait ressortir des retards importants dans leur transmission. En effet, le tableau n°14 indique que sur trente-neuf (39) ministères et institutions, il ressort en moyenne que :

- ❖ deux (02) ministères et institutions transmettent leurs rapports dans les délais;
- ❖ un (01) ministère transmet son rapport hors délais;
- ❖ trente-sept (36) ministères et institutions ne transmettent pas leurs rapports.

Tableau 14 : situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière

Situation des rapports	Nombre de rapports				
	Janvier	Février	mars	Total 1er trimestre	Moyenne trimestrielle
Rapports transmis dans les délais	01	01	00	02	02
Rapports transmis hors délai	01	00	00	01	01
Rapports non transmis	37	38	39	114	36

Source : DGB

VIII.5. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS L'EXÉCUTION DE LEURS BUDGETS

❖ Constat

De l'analyse des rapports sur la situation d'exécution du budget des ministères et institutions, il ressort les difficultés suivantes :

- la fusion en cours d'exécution et l'implémentation de la nouvelle version du SI-N@FOLO ont impacté négativement l'exécution des dépenses au premier trimestre 2021;
- la pandémie de la covid-19 a contribué à la faible mobilisation des ressources.

❖ Mesures correctives

Au titre des propositions de solutions les DAF suggèrent d'améliorer la qualité de SI-N@FOLO en vue de permettre une bonne exécution des dépenses, la formation des acteurs de la chaîne de la dépense publique dans les applications métiers (CID, SIGASPE, SIMP) et de lever le blocage de certaines lignes budgétaires suite à la nouvelle configuration du gouvernement intervenue en début d'année afin de permettre aux ministères concernés d'exécuter leurs budgets.

CONCLUSION

La situation d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 au 31 mars fait ressortir un faible niveau d'exécution des dépenses et de mise en œuvre des recettes. Elle dégage une épargne budgétaire négative de **-16,34 milliards de FCFA** et un solde budgétaire global déficitaire de **-155,13 milliards de FCFA**.

Ce niveau d'épargne s'explique par une évolution moins que proportionnelle de la mobilisation des recettes par rapport à l'exécution des dépenses.

Le niveau d'exécution actuel recommande un suivi particulier de l'exécution du budget exercice 2021.

ANNEXES

Annexe 1 : tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2021 à fin mars (en milliard FCFA)

NATURE	2020	2021	VARIATION CP LFI- 2020-2021	
	CP LFI	CP LFI	MONTANT	EN %
Ressources totales	2233,32	2110,97	-122,34	-5,48
Recettes ordinaires	1894,78	1 799,52	-95,26	-5,03
Recettes extraordinaires	338,54	311,46	-27,08	-8,00
DEPENSES ORDINAIRES	1 642,30	1 775,05	132,75	8,08
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	123,38	173,60	50,22	40,70
DÉPENSES DE PERSONNEL	878,00	950,00	72,00	8,20
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	198,49	198,50	0,01	0,00
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	441,92	452,45	10,53	2,38
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,50	0,50	0,00	0,00
DEPENSES EN CAPITAL	876,16	876,73	0,57	0,06
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	866,16	856,73	-9,43	-1,09
ETAT	479,65	511,15	31,50	6,57
SUBVENTION	262,02	221,09	-40,93	-15,62
PRÊT	124,49	124,49	0,00	0,00
TRANSFERTS EN CAPITAL	10,00	20,00	10,00	100,00
Dépenses totales	2 518,46	2 651,77	133,32	5,29
Epargne budgétaire	252,49	24,47	-228,02	-90,31
Solde budgétaire global	-285,14	-540,80	-255,66	89,66

Source : DGB

Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses de personnel, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP Initial	CP Ajusté	Engagés Visés		Liquidés	
			Montant	Taux	Montant	Taux
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	842 409	842 409	322 719	38,31	322 719	38,31
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	611 308	611 308	226 559	37,06	226 559	37,06
01-Présidence du Faso	3 824 629	3 824 629	1 172 327	30,65	1 172 327	30,65
10-Ministère de la Justice	20 121 049	20 121 049	5 633 575	28,00	5 633 575	28,00
26-Ministère des Mines et des carrières	1 021 577	1 021 577	273 876	26,81	273 876	26,81
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	11 779 304	11 779 304	3 100 108	26,32	3 100 108	26,32
43-Ministère de l'Energie	648 162	648 162	167 881	25,90	167 881	25,90
31-Ministère du développement de l'Economie Numérique et des Postes	827 379	827 379	212 374	25,67	212 374	25,67
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	1 505 277	1 505 277	383 832	25,50	383 832	25,50
57-Cour de Cassation	1 035 370	1 035 370	263 388	25,44	263 388	25,44
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	2 867 914	2 867 914	728 209	25,39	728 209	25,39
03-Primature	1 398 751	1 398 751	354 837	25,37	354 837	25,37
23-Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	400 249 303	400 249 303	101 293 439	25,31	101 293 439	25,31
56-Cour des Comptes	982 556	982 556	246 979	25,14	246 979	25,14
55-Conseil d'Etat	614 197	614 197	154 242	25,11	154 242	25,11
54-Conseil Constitutionnel	509 939	509 939	127 768	25,06	127 768	25,06
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	136 278 172	136 278 172	34 144 075	25,05	34 144 075	25,05
20-Ministère des Sports et Loisirs	2 181 188	2 181 188	545 079	24,99	545 079	24,99
37-Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	3 355 697	3 355 697	823 595	24,54	823 595	24,54
13-Ministère de la Sécurité	80 329 506	80 329 506	19 460 414	24,23	19 460 414	24,23
51-Conseil Supérieur de la Communication	367 567	367 567	88 200	24,00	88 200	24,00
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	3 186 785	3 186 785	761 830	23,91	761 830	23,91
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	6 422 783	6 422 783	1 459 431	22,72	1 459 431	22,72
02-Sécretariat général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	575 355	575 355	130 615	22,70	130 615	22,70
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	2 236 840	2 236 840	503 333	22,50	503 333	22,50
24-MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION	8 487 359	8 487 359	1 909 693	22,50	1 909 693	22,50
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	8 913 387	8 913 387	1 960 113	21,99	1 960 113	21,99
05-Conseil Economique et Social	192 530	192 530	42 295	21,97	42 295	21,97
29-Ministère de l'environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	13 381 647	13 381 647	2 921 114	21,83	2 921 114	21,83
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	39 753 939	39 753 939	8 291 787	20,86	8 291 787	20,86
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de sécurité Routière	1 416 261	1 416 261	294 651	20,80	294 651	20,80
30-Ministère des Infrastructures	3 373 059	3 373 059	687 477	20,38	687 477	20,38
09-Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale	13 893 476	13 893 476	2 745 249	19,76	2 745 249	19,76
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Extérieur	617 076	617 076	120 223	19,48	120 223	19,48
21-Ministère de la Santé	133 337 263	133 337 263	25 616 606	19,21	25 616 606	19,21
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	4 988 460	4 988 460	871 497	17,47	871 497	17,47
50-Grande Chancellerie	247 948	247 948	34 941	14,09	34 941	14,09
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	2 871 686	2 871 686	358 695	12,49	358 695	12,49
12-Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	25 653 476	25 653 476	430 445	1,68	430 445	1,68
99-Dépenses Communes Interministérielles	9 099 416	9 099 416	0	0,00	0	0,00
Total général	950 000 000	950 000 000	218 863 469	23,04	218 863 469	23,04

Source : SI-N@folo et SIGASPE

Annexe 3 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition des biens et services, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP Initiale	CP ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
				Montant	Taux	Montant	Taux
56-Cour des Comptes	334 363	334 363	0	334 363	100,00	334 363	100,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	41 945	41 945	0	41 945	100,00	41 945	100,00
98-Transfert des Ressources aux Collectivités Territoriales	5 320 976	4 975 976	0	4 975 946	100,00	4 975 946	100,00
60-Médiateur du Faso	247 562	247 562	749	246 813	99,70	174 000	70,29
50-Grande Chancellerie	691 196	691 196	0	654 541	94,70	654 541	94,70
55-Conseil d'Etat	221 554	221 554	0	193 504	87,34	115 504	52,13
05-Conseil Economique et Social	598 973	598 973	7 000	462 326	77,19	462 326	77,19
54-Conseil Constitutionnel	327 427	327 427	4 403	208 653	63,72	56 723	17,32
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	768 600	768 600	172 913	290 800	37,84	275 300	35,82
20-Ministère des Sports et Loisirs	4 108 673	4 108 673	1 586 370	1 406 042	34,22	1 402 485	34,13
29-Ministère de l'environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	1 408 385	1 408 385	32 800	365 066	25,92	135 912	9,65
30-Ministère des Infrastructures	1 920 464	1 920 464	33 002	412 373	21,47	97 139	5,06
03-Primature	1 781 123	1 781 123	9 342	381 316	21,41	193 462	10,86
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	569 267	569 267	161 271	118 680	20,85	76 857	13,50
13-Ministère de la Sécurité	7 700 841	7 700 841	2 365 428	1 492 519	19,38	1 492 519	19,38
21-Ministère de la Santé	20 542 027	20 542 027	223 058	3 650 477	17,77	1 973 477	9,61
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	20 330 350	20 330 350	3 417 223	3 433 314	16,89	3 433 314	16,89
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	1 416 881	1 416 881	193 941	238 689	16,85	32 447	2,29
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de sécurité Routière	664 601	664 601	18 700	108 209	16,28	70 652	10,63
10-Ministère de la Justice	3 672 415	3 672 415	183 913	554 674	15,10	58 390	1,59
02-Sécretariat général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	372 622	372 622	20 364	54 874	14,73	11 374	3,05
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	883 113	883 113	153 878	120 211	13,61	120 211	13,61
99-Dépenses Communes Interministérielles	23 117 424	23 117 424	2 088 471	2 981 258	12,90	2 823 161	12,21
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	2 364 834	2 364 834	77 141	303 041	12,81	154 935	6,55
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	711 386	711 386	26 420	87 807	12,34	55 225	7,76
31-Ministère du développement de l'Economie Numérique et des Postes	1 390 927	1 390 927	76 453	139 610	10,04	108 100	7,77
37-Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	403 260	403 260	40 210	35 645	8,84	35 645	8,84
01-Présidence du Faso	7 011 903	7 011 903	814 820	500 000	7,13	500 000	7,13
57-Cour de Cassation	227 735	227 735	154 861	15 405	6,76	15 405	6,76
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	777 808	777 808	110 185	39 396	5,06	30 583	3,93
09-Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale	3 589 078	3 589 078	699 083	179 785	5,01	134 080	3,74
23-Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	25 253 262	25 253 262	2 592 968	1 093 172	4,33	504 847	2,00
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	29 958 924	29 958 924	363 164	1 055 901	3,52	462 926	1,55
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	3 099 965	3 099 965	496 463	100 638	3,25	50 638	1,63
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	1 485 568	1 485 568	201 345	39 415	2,65	30 915	2,08
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	796 739	796 739	46 248	7 000	0,88	6 000	0,75
12-Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	20 815 372	20 815 372	184 868	102 956	0,49	28 571	0,14
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Extérieur	474 140	474 140	0	0	0,00	0	0,00
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	1 594 425	1 594 425	106 365	0	0,00	0	0,00
26-Ministère des Mines et des carrières	366 655	366 655	0	0	0,00	0	0,00
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	483 982	483 982	0	0	0,00	0	0,00
43-Ministère de l'Energie	321 088	321 088	0	0	0,00	0	0,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	471 291	471 291	1 650	0	0,00	0	0,00
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	205 876	205 876	117 938	0	0,00	0	0,00
Total général	198 845 000	198 500 000	16 783 008	26 426 363	13,31	21 129 918	10,64

Source : SI-N@folo

Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP Initiale	CP ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
				Montant	Taux	Montant	Taux
56-Cour des Comptes	8 500	8 500	0	8 500	100,00	8 500	100,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	358 254	358 254	0	358 254	100,00	358 254	100,00
98-Transfert des Ressources aux Collectivités Territoriales	18 977 893	18 977 893	0	18 977 890	100,00	18 977 890	100,00
60-Médiateur du Faso	414 149	414 149	2 622	411 527	99,37	220 500	53,24
01-Présidence du Faso	5 514 512	5 514 512	400 000	3 823 288	69,33	3 823 288	69,33
99-Dépenses Communes Interministérielles	98 798 879	98 798 879	3 716 747	65 229 418	66,02	65 229 418	66,02
12-Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	1 010 397	1 010 397	0	622 071	61,57	622 071	61,57
04-Parlement	17 388 300	17 388 300	0	8 694 150	50,00	8 694 150	50,00
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	68 602 335	68 602 335	471 030	34 057 955	49,65	34 050 955	49,64
09-Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale	17 495 247	17 495 247	377 927	8 179 000	46,75	8 179 000	46,75
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	948 914	948 914	217 308	436 010	45,95	436 010	45,95
29-Ministère de l'environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	2 501 575	2 501 575	30 000	1 132 473	45,27	1 162 473	46,47
03-Primature	4 900 414	4 900 414	86 015	2 187 953	44,65	2 139 082	43,65
31-Ministère du développement de l'Economie Numérique et des Postes	610 308	610 308	87 000	242 654	39,76	242 654	39,76
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	227 101	227 101	35 679	86 872	38,25	86 872	38,25
21-Ministère de la Santé	71 808 700	71 808 700	117 875	26 642 824	37,10	24 242 824	33,76
20-Ministère des Sports et Loisirs	628 263	628 263	42 470	214 843	34,20	214 843	34,20
13-Ministère de la Sécurité	3 988 897	3 988 897	572 486	1 114 600	27,94	1 114 600	27,94
10-Ministère de la Justice	1 537 862	1 537 862	187 232	416 661	27,09	412 661	26,83
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	5 819 414	5 819 414	72 500	1 457 750	25,05	1 457 750	25,05
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	5 592 643	5 592 643	1 398 161	1 398 161	25,00	1 398 161	25,00
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	7 636 541	7 636 541	240 111	1 719 000	22,51	1 719 000	22,51
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	3 365 535	3 365 535	673 800	696 767	20,70	696 767	20,70
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	6 062 534	6 062 534	227 981	1 167 587	19,26	1 142 762	18,85
37-Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	6 303 814	6 303 814	563 877	1 184 982	18,80	1 184 982	18,80
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	8 506 754	8 506 754	1 931 003	1 500 000	17,63	1 500 000	17,63
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	3 234 994	3 234 994	626 363	392 895	12,15	392 895	12,15
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	35 928 540	35 928 540	496 899	3 978 419	11,07	1 844 199	5,13
23-Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	31 124 926	31 124 926	2 340 330	2 734 414	8,79	1 486 640	4,78
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de sécurité Routière	1 204 001	1 204 001	300 000	16 600	1,38	16 600	1,38
05-Conseil Economique et Social	6 280	6 280	0	0	0,00	0	0,00
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Extérieur	1 920 000	1 920 000	0	0	0,00	0	0,00
26-Ministère des Mines et des carrières	4 641 642	4 641 642	0	0	0,00	0	0,00
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	3 641 376	3 641 376	0	0	0,00	0	0,00
30-Ministère des Infrastructures	353 350	353 350	199 175	0	0,00	0	0,00
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	914 000	914 000	0	0	0,00	0	0,00
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	43 000	43 000	0	0	0,00	0	0,00
43-Ministère de l'Energie	10 044 814	10 044 814	0	0	0,00	0	0,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	112 673	112 673	0	0	0,00	0	0,00
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	61 900	61 900	0	0	0,00	0	0,00
54-Conseil Constitutionnel	2 329	2 329	0	0	0,00	0	0,00
55-Conseil d'Etat	2 220	2 220	0	0	0,00	0	0,00
57-Cour de Cassation	205 014	205 014	200 000	0	0,00	0	0,00
Total général	452 448 794	452 448 794	15 614 590	189 083 516	41,79	183 055 799	40,46

Source : SI-N@fola

Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	AE Initiale	AE Ajustée	CP Initiale	CP ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
						Montant	Taux	Montant	Taux
05-Conseil Economique et Social	100 000	100 000	100 000	100 000	0	100 000	100,00	100 000	100,00
56-Cour des Comptes	50 000	50 000	50 000	50 000	0	50 000	100,00	50 000	100,00
98-Transfert des Ressources aux Collectivités Territoriales	7 948 472	7 948 472	17 956 684	18 301 684	0	18 301 112	100,00	18 301 112	100,00
57-Cour de Cassation	100 000	100 000	100 000	100 000	7 000	93 000	93,00	93 000	93,00
01-Présidence du Faso	24 748 364	24 748 364	17 058 404	17 058 404	67 500	14 058 404	82,41	14 058 404	82,41
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de sécurité Routière	2 721 856	2 721 856	7 865 446	7 865 446	1 000 000	4 583 198	58,27	3 044 892	38,71
04-Parlement	7 398 370	7 398 370	7 398 370	7 398 370	0	3 699 185	50,00	3 699 185	50,00
03-Primature	8 837 268	8 837 268	8 202 997	8 202 997	3 815 472	2 932 211	35,75	2 932 211	35,75
10-Ministère de la Justice	2 585 508	2 585 508	4 195 000	4 195 000	407 105	1 247 335	29,73	9 918	0,24
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	90 462 000	90 462 000	92 000 000	92 000 000	23 000 000	23 000 000	25,00	23 000 000	25,00
09-Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale	6 220 223	6 220 223	11 846 750	11 846 750	750 000	2 000 000	16,88	2 000 000	16,88
13-Ministère de la Sécurité	22 290 095	22 290 095	25 050 100	25 050 100	1 350 787	4 125 005	16,47	4 125 005	16,47
31-Ministère du développement de l'Economie Numérique et des Postes	2 923 067	2 923 067	4 342 037	4 342 037	721 985	701 985	16,17	0	0,00
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	2 032 645	2 032 645	2 387 686	2 387 686	526 284	365 766	15,32	0	0,00
24-MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION	14 610 373	14 610 373	11 293 142	11 293 142	2 090 066	1 581 120	14,00	1 550 620	13,73
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	1 660 815	1 660 815	2 013 488	2 013 488	312 011	268 806	13,35	169 183	8,40
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	2 073 375	2 073 375	4 285 709	4 285 709	822 225	523 640	12,22	462 782	10,80
29-Ministère de l'environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	3 477 491	3 477 491	5 062 552	5 062 552	28 562	546 313	10,79	239 000	4,72
30-Ministère des Infrastructures	20 190 128	20 190 128	63 910 518	63 910 518	2 270 557	5 219 721	8,17	3 244 654	5,08
99-Dépenses Communes Interministérielles	1 000 000	1 000 000	29 905 133	29 905 133	612 887	2 196 772	7,35	1 072 930	3,59
23-Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	10 567 312	10 567 312	10 562 421	10 562 421	2 456 584	648 538	6,14	288 399	2,73
21-Ministère de la Santé	34 171 875	34 171 875	36 764 226	36 764 226	92 261	1 788 971	4,87	1 788 971	4,87
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	18 207 803	18 207 803	20 745 414	20 745 414	301 120	391 623	1,89	300 000	1,45
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	19 397 952	19 397 952	37 304 943	37 304 943	5 956 834	697 441	1,87	116 283	0,31
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	1 096 401	1 096 401	1 655 093	1 655 093	119 763	24 445	1,48	0	0,00
37-Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	1 120 000	1 120 000	3 470 995	3 470 995	799 000	50 000	1,44	50 000	1,44
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	4 864 913	4 864 913	6 130 396	6 130 396	561 304	86 347	1,41	79 356	1,29
12-Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	7 705 302	7 705 302	7 000 000	7 000 000	5 000 000	46 287	0,66	0	0,00
20-Ministère des Sports et Loisirs	6 607 218	6 607 218	4 616 218	4 616 218	0	10 115	0,22	0	0,00
02-Sécretariat général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	150 000	150 000	200 000	200 000	0	0	0,00	0	0,00
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Extérieur	99 500	99 500	99 500	99 500	0	0	0,00	0	0,00
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	1 673 013	1 673 013	700 000	700 000	0	0	0,00	0	0,00
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	3 078 887	3 078 887	3 078 887	3 078 887	0	0	0,00	0	0,00
26-Ministère des Mines et des carrières	0	0	0	0	0	0	0,00	0	0,00
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	26 380 251	26 380 251	50 814 490	50 814 490	3 461 202	0	0,00	0	0,00
43-Ministère de l'Energie	2 228 000	2 228 000	10 977 595	10 977 595	0	0	0,00	0	0,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	50 000	50 000	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	1 479 627	1 479 627	1 460 427	1 460 427	0	0	0,00	0	0,00
54-Conseil Constitutionnel	50 000	50 000	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00
55-Conseil d'Etat	50 000	50 000	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	50 000	50 000	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00
Total général	360 458 104	360 458 104	510 804 621	511 149 621	56 249 699	89 337 340	17,48	80 775 905	15,80

Source : SI-N@folo

Annexe 6 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement, par programme au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).

Libellés des programmes	AE Initiale	AE ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
				Montant	Taux	Montant	Taux
009-Conseil Economique et Social	100 000	100 000	0	100 000	100,00	100 000	100,00
119-Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion	50 000	50 000	0	50 000	100,00	50 000	100,00
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	7 948 472	7 948 472	0	7 948 234	100,00	7 948 234	100,00
070-Secteur privé	100 000	100 000	378	99 622	99,62	0	0,00
120-Régulation performante du droit et unification efficace de la jurisprudence dans l'ordre judiciaire	100 000	100 000	7 000	93 000	93,00	93 000	93,00
134-Fonction parlementaire	7 398 370	7 398 370	0	3 699 185	50,00	3 699 185	50,00
064-Recherche scientifique et technologique	846 000	846 000	0	383 000	45,27	383 000	45,27
099-Mobilité et sécurité routière	2 721 856	2 721 856	0	1 000 000	36,74	1 000 000	36,74
001-Pilotage de l'action présidentielle	24 748 364	24 748 364	67 500	7 558 404	30,54	7 558 404	30,54
007-Pilotage des projets stratégiques	8 272 268	8 272 268	0	2 266 211	27,40	2 266 211	27,40
022-Défense	58 061 514	58 061 514	0	14 515 379	25,00	14 515 379	25,00
023-Préparation et emploi des forces	2 885 609	2 885 609	0	721 402	25,00	721 402	25,00
024-Equipement des forces	8 400 000	8 400 000	0	2 100 000	25,00	2 100 000	25,00
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	828 346	828 346	0	207 087	25,00	207 087	25,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	55 500	55 500	0	13 875	25,00	13 875	25,00
027-Pilotage et soutien	20 231 031	20 231 031	0	5 057 758	25,00	5 057 758	25,00
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	2 380 000	2 380 000	0	299 813	12,60	0	0,00
133-Dépenses communes interministérielles	21 000 000	21 000 000	0	1 916 162	9,12	707 469	3,37
012-Sécurité intérieure	20 956 711	20 956 711	600 787	1 465 000	6,99	1 465 000	6,99
058-Accès à l'éducation formelle	7 038 712	7 038 712	0	485 937	6,90	135 298	1,92
107-Accès aux logements décentes	889 400	889 400	54 797	48 941	5,50	41 949	4,72
038-Pilotage et soutien des services du ministère	6 516 250	6 516 250	0	319 895	4,91	300 000	4,60
102-Formation professionnelle	1 050 000	1 050 000	0	50 000	4,76	50 000	4,76
062-Enseignement supérieur	11 652 188	11 652 188	829 841	549 500	4,72	549 500	4,72
112-Assainissement des eaux usées et excréta	2 903 875	2 903 875	144 053	136 724	4,71	0	0,00
040-Tourisme	451 361	451 361	57 844	14 945	3,31	0	0,00
109-Aménagements hydrauliques	9 317 244	9 317 244	1 273 019	273 018	2,93	0	0,00
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	1 605 000	1 605 000	0	46 287	2,88	0	0,00
039-Culture	422 257	422 257	63 950	9 500	2,25	0	0,00
111-Approvisionnement en eau potable	4 873 833	4 873 833	198 528	84 774	1,74	0	0,00
018-Administration pénitentiaire	1 375 000	1 375 000	0	22 865	1,66	0	0,00
017-Administration judiciaire	1 205 000	1 205 000	36 268	16 322	1,35	0	0,00
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	800 685	800 685	0	10 000	1,25	10 000	1,25
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques	19 215 128	19 215 128	0	201 300	1,05	100 649	0,52
095-Développement d'infrastructures de communications électroniques	1 475 202	1 475 202	12 500	12 500	0,85	0	0,00
052-Sport et activités physiques	6 607 218	6 607 218	0	10 115	0,15	0	0,00
004-Organisation du travail gouvernemental	150 000	150 000	0	0	0,00	0	0,00
005-Soutien à l'action de la Primature	495 000	495 000	0	0	0,00	0	0,00
006-Appui à la gouvernance	70 000	70 000	0	0	0,00	0	0,00
010-Sureté de l'Etat	750 000	750 000	750 000	0	0,00	0	0,00
011-Administration du territoire	1 921 000	1 921 000	0	0	0,00	0	0,00
013-Protection Civile	3 095 473	3 095 473	750 000	0	0,00	0	0,00
014-Décentralisation	903 750	903 750	0	0	0,00	0	0,00
015-Etat civil	300 000	300 000	0	0	0,00	0	0,00
021-Pilotage et soutien	5 508	5 508	0	0	0,00	0	0,00
028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	6 100 302	6 100 302	5 000 000	0	0,00	0	0,00
032-Pilotage de l'Economie et du développement	10 685 248	10 685 248	0	0	0,00	0	0,00
033-Mobilisation des ressources	1 006 305	1 006 305	0	0	0,00	0	0,00
041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	222 783	222 783	0	0	0,00	0	0,00
044-Travail décent	1 673 013	1 673 013	0	0	0,00	0	0,00
046-Communication	3 000 000	3 000 000	0	0	0,00	0	0,00

Libellés des programmes	AE Initiale	AE ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
				Montant	Taux	Montant	Taux
047-Pilotage et soutien	53 887	53 887	0	0	0,00	0	0,00
048-Femme et du genre	800 000	800 000	27 456	0	0,00	0	0,00
049-Enfance et famille	1 015 320	1 015 320	5 000	0	0,00	0	0,00
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	150 000	150 000	0	0	0,00	0	0,00
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	67 325	67 325	0	0	0,00	0	0,00
055-Offre de soin	30 301 344	30 301 344	84 762	0	0,00	0	0,00
056-Santé publique	2 421 531	2 421 531	0	0	0,00	0	0,00
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	249 000	249 000	7 500	0	0,00	0	0,00
059-Qualité de l'éducation formelle	1 928 600	1 928 600	0	0	0,00	0	0,00
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	1 600 000	1 600 000	0	0	0,00	0	0,00
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	1 116 500	1 116 500	1 116 500	0	0,00	0	0,00
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	195 000	195 000	0	0	0,00	0	0,00
067-Industrie	818 081	818 081	150 000	0	0,00	0	0,00
068-Commerce	12 100	12 100	0	0	0,00	0	0,00
069-Artisanat	730 634	730 634	20 000	0	0,00	0	0,00
073-Energie	2 228 000	2 228 000	0	0	0,00	0	0,00
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	15 291 416	15 291 416	3 200 000	0	0,00	0	0,00
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	1 319 714	1 319 714	0	0	0,00	0	0,00
077-Economie agricole	1 885 867	1 885 867	0	0	0,00	0	0,00
078-Développement durable des productions agricoles	4 149 208	4 149 208	0	0	0,00	0	0,00
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural	1 766 659	1 766 659	0	0	0,00	0	0,00
080-Pilotage et soutien	1 967 387	1 967 387	0	0	0,00	0	0,00
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	177 875	177 875	0	0	0,00	0	0,00
082-Productivité et compétitivité des productions animales	615 000	615 000	0	0	0,00	0	0,00
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	852 000	852 000	0	0	0,00	0	0,00
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	311 500	311 500	0	0	0,00	0	0,00
085-Pilotage et soutien	117 000	117 000	0	0	0,00	0	0,00
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	58 000	58 000	0	0	0,00	0	0,00
088-Gouvernance environnementale et développement durable	24 000	24 000	0	0	0,00	0	0,00
089-Economie verte et changement climatique	842 000	842 000	0	0	0,00	0	0,00
090-Pilotage et soutien	173 491	173 491	0	0	0,00	0	0,00
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique	975 000	975 000	0	0	0,00	0	0,00
096-Appui au sous-secteur postal	472 095	472 095	0	0	0,00	0	0,00
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	170 770	170 770	0	0	0,00	0	0,00
104-Pilotage et soutien des services du Ministère	70 000	70 000	0	0	0,00	0	0,00
105-Planification et aménagement urbain	1 394 013	1 394 013	0	0	0,00	0	0,00
106-Architecture et construction	2 581 500	2 581 500	0	0	0,00	0	0,00
110-Gestion intégrée des ressources en eau	1 301 000	1 301 000	0	0	0,00	0	0,00
113-Pilotage et soutien	1 002 000	1 002 000	130 000	0	0,00	0	0,00
115-Régulation du secteur de la communication	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00
116-Contrôle d'Etat	1 479 627	1 479 627	0	0	0,00	0	0,00
117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00
122-Protection des données à caractère personnel	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00
124-Relations avec le Parlement	25 000	25 000	0	0	0,00	0	0,00
136-Transformation et écosystème numérique	805 000	805 000	0	0	0,00	0	0,00
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	90 000	90 000	0	0	0,00	0	0,00
139-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Sécurité	583 384	583 384	0	0	0,00	0	0,00
141-Pilotage et soutien des services du MIABE	9 500	9 500	0	0	0,00	0	0,00
146-Accès aux produits de santé	1 200 000	1 200 000	0	0	0,00	0	0,00
Total général	380 458 104	380 458 104	14 587 683	51 786 753	13,61	49 073 400	12,90

Source : SI-N@folo

Annexe 7 : Situation d'exécution des crédits de paiement, par programme (hors financements extérieurs et dépenses de personnel) au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).

Libellés des programmes	CP Initiale	CP ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
				Montant	Taux	Montant	Taux
001-Pilotage de l'action présidentielle	22344326	22344326	1032319,8	11681692	52,28	11681692	52,28
002-Renforcement des capacités d'analyse et de transparence de l'action publique	540493	540493	250000	0	0,00	0	0,00
003-Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	6700000	6700000	0	6700000	100,00	6700000	100,00
004-Organisation du travail gouvernemental	572622	572622	20364,17	54874,302	9,58	11374,302	1,99
005-Soutien à l'action de la Primature	2381123	2381123	9341,5	381315,863	16,01	193462,039	8,12
006-Appui à la gouvernance	1150314	1150314	41651,781	261603,325	22,74	212732,174	18,49
007-Pilotage des projets stratégiques	9558397	9558397	3815472	4052211	42,39	4052211	42,39
008-Promotion du capital humain	1794700	1794700	44363,5	806350	44,93	806350	44,93
009-Conseil Economique et Social	705253	705253	7000	562325,574	79,73	562325,574	79,73
010-Sureté de l'Etat	1100000	1100000	750000	350000	31,82	350000	31,82
011-Administration du territoire	8249554	8249554	196986	62775	0,76	62775	0,76
012-Sécurité intérieure	31511077	31511077	3165354,5	6070710	19,27	6070710	19,27
013-Protection Civile	5660198	5660198	967000	2221000	39,24	2221000	39,24
014-Décentralisation	16573779	16573779	393582,5	7974000	48,11	7974000	48,11
015-Etat civil	547500	547500	0	0	0,00	0	0,00
016-Pilotage et soutien des services du MATD	1900044	1900044	269441,4	101009,611	5,32	55304,5	2,91
017-Administration judiciaire	4307084	4307084	617967,42	1135626,99	26,37	47918	1,11
018-Administration pénitentiaire	3854235	3854235	147096,04	564268,145	14,64	374660,5	9,72
019-Droits humains	759312	759312	0	0	0,00	0	0,00
020-Civisme et citoyenneté	193808	193808	0	0	0,00	0	0,00
021-Pilotage et soutien	1243958	1243958	13186	518774,547	41,70	58390,02	4,69
022-Défense	59117764	59117764	14779441	14779441	25,00	14779441	25,00
023-Préparation et emploi des forces	16088692	16088692	4022173	4022173	25,00	4022173	25,00
024-Equipement des forces	8472739	8472739	2118184,8	2118184,75	25,00	2118184,75	25,00
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	2087583	2087583	521895,75	521895,75	25,00	521895,75	25,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	475789	475789	118947,25	118947,25	25,00	118947,25	25,00
027-Pilotage et soutien	31680426	31680426	6254741,8	6270832,91	19,79	6270832,906	19,79
028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	24068318	24068318	5048260,1	517150,88	2,15	473690	1,97
029-Intégration africaine	2038535	2038535	0	0	0,00	0	0,00
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	4757451	4757451	136607,98	254163,204	5,34	176951,7	3,72
031-Charge de la dette	173600000	173600000	0	14512,7808	0,01	14,51278078	0,00
032-Pilotage de l'Economie et du développement	32401454	32401454	498474,86	799649,4	2,47	662209,4	2,04
033-Mobilisation des ressources	8915338	8915338	280636,35	2006637,42	22,51	424662,399	4,76
034-Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers	3768639	3768639	83790,99	545937,16	14,49	132579	3,52
036-Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat	1751575	1751575	0	135000	7,71	125000	7,14
038-Pilotage et soutien des services du ministère	39795872	39795872	298281,27	1938719,05	4,87	1262674,057	3,17
039-Culture	2704297	2704297	681751,7	525267	19,42	515767	19,07
040-Tourisme	1749652	1749652	76832,788	130444,7	7,46	115500	6,60
041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	1278065	1278065	61399,209	153307,307	12,00	120725,42	9,45
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière des agents de la fonction publique	4307866	4307866	397867,3	1160058,84	26,93	1155058,835	26,81
043-Réforme de l'administration	70000	70000	10000	30000	42,86	30000	42,86
044-Travail décent	3375513	3375513	7900	322800	9,56	317500	9,41
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	1866000	1866000	153195,34	45529,24	2,44	5829,24	0,31
046-Communication	11756741	11756741	1949784,7	1500000	12,76	1500000	12,76
047-Pilotage et soutien	1326445	1326445	82582,5	0	0,00	0	0,00
048-Femme et du genre	1052324	1052324	155603,06	376328,18	35,76	42000	3,99
049-Enfance et famille	2630618	2630618	506018,38	657150,156	24,98	511322	19,44
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	6313501	6313501	273827,51	588094,295	9,31	530000	8,39
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	1444665	1444665	24887,514	701882,555	48,58	668125,074	46,25
052-Sport et activités physiques	7791591	7791591	1290275,1	1317705,34	16,91	1307590	16,78
053-Loisirs	94747	94747	2200	0	0,00	0	0,00
054-Pilotage et soutien des services du MSL	1466816	1466816	336365,09	313295,124	21,36	309738,124	21,12
055-Offre de soin	58669322	58669322	132636,9	13669409,1	23,30	13669409,07	23,30
056-Santé publique	40795106	40795106	183351,6	10496691	25,73	10496691	25,73
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	16424723	16424723	117205,31	2483271,01	15,12	2406271,005	14,65
058-Accès à l'éducation formelle	24530384	24530384	5019999	3064496,81	12,49	1382714,235	5,64
059-Qualité de l'éducation formelle	33927678	33927678	2013157,6	589735,468	1,74	323223,55	0,95
060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	2355500	2355500	0	0	0,00	0	0,00
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	6127047	6127047	356725,04	821891,275	13,41	573948,522	9,37
062-Enseignement supérieur	44895073	44895073	1295540,8	19365192,5	43,13	19341192,5	43,08
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	24089930	24089930	1123500	11339511	47,07	11329011	47,03
064-Recherche scientifique et technologique	7847643	7847643	3000	3860225,5	49,19	3860225,5	49,19
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	4953241	4953241	216196,25	1216163,1	24,55	1065057,104	21,50
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	474424	474424	0	161024	33,94	161024	33,94
067-Industrie	1360886	1360886	23833,65	231884	17,04	229096,857	16,83
068-Commerce	4313152	4313152	99369,097	421616,2	9,78	421616,2	9,78
069-Artisanat	1101505	1101505	27076,028	169262,45	15,37	169262,45	15,37

Libellés des programmes	CP Initiale	CP ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
				Montant	Taux	Montant	Taux
070-Secteur privé	1254002	1254002	60818,818	574474,642	45,81	474853	37,87
071-Pilotage et soutien	615744	615744	209355,52	157835,282	25,63	93974,375	15,26
072-Mines	4258307	4258307	0	0	0,00	0	0,00
073-Energie	21022409	21022409	0	0	0,00	0	0,00
074-Pilotage et soutien des services du Ministère des Mines et des Carrières	341905	341905	0	0	0,00	0	0,00
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	15890259	15890259	3200000	0	0,00	0	0,00
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	5046781	5046781	0	0	0,00	0	0,00
077-Economie agricole	5240693	5240693	256757,28	0	0,00	0	0,00
078-Développement durable des productions agricoles	15672572	15672572	4445	0	0,00	0	0,00
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural	7883171	7883171	0	0	0,00	0	0,00
080-Pilotage et soutien	6207958	6207958	201344,81	39414,696	0,63	30914,696	0,50
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	1718242	1718242	550312,2	231217,42	13,46	229253,42	13,34
082-Productivité et compétitivité des productions animales	1260318	1260318	96901,156	324516,125	25,75	283682,5	22,51
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	1074327	1074327	165298,3	3443,5	0,32	2683,5	0,25
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	802870	802870	53406,8	389035	48,46	371735	46,30
085-Pilotage et soutien	1261979	1261979	327491,77	131648,872	10,43	131648,872	10,43
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	4618528	4618528	35262,018	1056710,43	22,88	691897,5	14,98
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	527591	527591	49500	34590	6,56	36000	6,82
088-Gouvernance environnementale et développement durable	487272	487272	0	120930,88	24,82	99000	20,32
089-Economie verte et changement climatique	1419690	1419690	1350	52830,76	3,72	0	0,00
090-Pilotage et soutien	1919431	1919431	5250	778788,967	40,57	710486,687	37,02
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique	11225045	11225045	106595,29	5925	0,05	2500	0,02
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques	43052795	43052795	825000	211725	0,49	100649,341	0,23
093-Développement de réseau de pistes rurales	10141415	10141415	1395556,9	5026793,1	49,57	3144004,906	31,00
094-Pilotage et soutien	1765077	1765077	175581,5	387650,846	21,96	94638,846	5,36
095-Developpement d'infrastructures de communications électroniques	3982088	3982088	792001	732707	18,40	30000	0,75
096-Appui au sous-secteur postal	583254	583254	1016	9720	1,67	7700	1,32
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	509778	509778	70089	82610	16,21	59400	11,65
098-Transports et météorologie	5906610	5906610	1004000,2	3599798,24	60,95	2061492,089	34,90
099-Mobilité et sécurité routière	3391856	3391856	302250	1000000	29,48	1000000	29,48
100-Pilotage et soutien des services du MTMUSR	435582	435582	12450	108208,801	24,84	70652,237	16,22
101-Jeunesse	1315167	1315167	204250	181007	13,76	181007	13,76
102-Formation professionnelle	5831536	5831536	0	865177	14,84	865177	14,84
103-Promotion de l'emploi	2096506	2096506	839627	188798	9,01	188798	9,01
104-Pilotage et soutien des services du Ministère	934860	934860	359210	35644,5	3,81	35644,5	3,81
105-Planification et aménagement urbain	1725619	1725619	238357,88	19985	1,16	18985	1,10
106-Architecture et construction	2475700	2475700	202474	24421,5	0,99	24421,5	0,99
107-Accès aux logements décents	2086077	2086077	151719,72	48940,5	2,35	41949	2,01
108-Pilotage et soutien aux service du MUH	682739	682739	15000	0	0,00	0	0,00
109-Aménagements hydrauliques	17523573	17523573	1972104,7	313635,097	1,79	29250	0,17
110-Gerstion intégrée des ressources en eau	4081507	4081507	1069503,1	432921,236	10,61	412355	10,10
111-Approvisionnement en eau potable	12282391	12282391	2896781,3	174343,3	1,42	56597,5	0,46
112-Assainissement des eaux usées et excréta	4035675	4035675	256731,46	186504,193	4,62	19230	0,48
113-Pilotage et soutien	3394599	3394599	498261,71	22328,129	0,66	22328,129	0,66
114-Ordres burkinabè	691196	691196	0	654541	94,70	654541	94,70
115-Régulation du secteur de la communication	633964	633964	1650	0	0,00	0	0,00
116-Contrôle d'Etat	2290927	2290927	172913,25	290800	12,69	275300	12,02
117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	379756	379756	4403,34	208652,613	54,94	56723,25	14,94
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	273774	273774	0	193504	70,68	115504	42,19
119-Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des finances publiques	392863	392863	0	392863	100,00	392863	100,00
120-Régulation performante du droit et unification efficace de la jurisprudence dans l'ordre judiciaire	532749	532749	361861	108405	20,35	108405	20,35
121-Elections	432977	432977	153616,5	86872	20,06	86872	20,06
122-Protection des données à caractère personnel	450199	450199	0	400199	88,89	400199	88,89
123-Médiateur du Faso	661711	661711	3371	658340	99,49	394500	59,62
124-Relations avec le Parlement	96880	96880	5000	0	0,00	0	0,00
133-Dépenses communes interministérielles	172321436	172321436	6730605	71585178	41,54	69993675,63	40,62
134-Fonction parlementaire	24786670	24786670	0	12393335	50,00	12393335	50,00
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	42255553	42255553	0	42254948,1	100,00	42254948,11	100,00
136-Transformation et écosystème numérique	1268152	1268152	22332	259212	20,44	253654	20,00
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	327070	327070	0	0	0,00	0	0,00
138-Carières	408085	408085	0	0	0,00	0	0,00
139-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Sécurité	4128761	4128761	373347,09	311414	7,54	311414	7,54
140-Pilotage et soutien des services du Ministère de l'Energie	321088	321088	0	0	0,00	0	0,00
141-Pilotage et soutien des services du MIABE	128035	128035	0	0	0,00	0	0,00
145-Pilotage et soutien des services du Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	444862	444862	0	0	0,00	0	0,00
146-Accès aux produits de santé	13225802	13225802	0	5432901	41,08	1432901	10,83
Total général	1 356 198 415	1 356 198 415	88 959 797	306 039 462	22,57	285 829 804	21,08

Source : SI-N@folo

Annexe 8 : Situation d'exécution des dépenses sociales, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP Initiale	CP ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
				Montant	Taux	Montant	Taux
01-Présidence du Faso	6 700 000	6 700 000	0	6 700 000	100,00	6 700 000	100,00
98-Transfert des Ressources aux Collectivités Territoriales	41 860 553	41 860 553	0	41 859 948	100,00	41 859 948	100,00
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	68 985 003	68 985 003	2 419 041	30 704 704	44,51	30 670 204	44,46
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de sécurité Routière	3 391 856	3 391 856	302 250	1 000 000	29,48	1 000 000	29,48
21-Ministère de la Santé	99 464 428	99 464 428	315 988	24 166 100	24,30	24 166 100	24,30
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	2 066 437	2 066 437	42 651	458 099	22,17	455 313	22,03
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	4 855 757	4 855 757	865 918	948 212	19,53	887 354	18,27
29-Ministère de l'environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	7 053 081	7 053 081	86 112	1 265 062	17,94	826 898	11,72
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	10 623 778	10 623 778	935 449	1 621 573	15,26	1 083 322	10,20
37-Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	8 921 306	8 921 306	1 038 877	1 234 982	13,84	1 234 982	13,84
10-Ministère de la Justice	2 085 162	2 085 162	137 888	238 297	11,43	70 500	3,38
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	3 375 513	3 375 513	7 900	322 800	9,56	317 500	9,41
23-Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabetisation et de la Promotion des Langues Nationales	60 763 562	60 763 562	7 033 157	3 654 232	6,01	1 705 938	2,81
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	37 636 146	37 636 146	6 195 121	1 107 404	2,94	517 433	1,37
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	2 086 077	2 086 077	151 720	48 941	2,35	41 949	2,01
30-Ministère des Infrastructures	1 869 499	1 869 499	33 002	5 925	0,32	2 500	0,13
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	2 500 000	2 500 000	0	0	0,00	0	0,00
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	43 800 868	43 800 868	162 288	0	0,00	0	0,00
TOTAL	408 039 026	408 039 026	19 727 362	115 336 279	28,27	111 539 940	27,34

Source : SI-N@folo

Annexe 9 : Situation d'exécution des crédits délégués, par section au 31 mars 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP Initiale	CP ajustée	Montant projet	Engagés Visés		Liquidés	
				Montant	Taux	Montant	Taux
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	416 034	416 034	74 933	89 250	21,45	80 250	19,29
13-Ministère de la Sécurité	575 775	575 775	154 694	75 450	13,10	75 450	13,10
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	169 298	169 298	31 996	17 068	10,08	8 255	4,88
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	107 000	107 000	31 248	7 000	6,54	6 000	5,61
09-Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale	691 035	691 035	51 786	37 875	5,48	37 875	5,48
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	345 500	345 500	16 650	8 900	2,58	400	0,12
30-Ministère des Infrastructures	302 142	302 142	33 002	2 500	0,83	2 500	0,83
23-Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	19 138 545	19 138 545	2 203 505	138 231	0,72	59 250	0,31
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	90 267	90 267	2 856	551	0,61	551	0,61
21-Ministère de la Santé	4 821 530	4 821 530	189 742	8 000	0,17	8 000	0,17
10-Ministère de la Justice	922 570	922 570	166 539	0	0,00	0	0,00
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	87 924	87 924	15 271	0	0,00	0	0,00
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	209 061	209 061	18 330	0	0,00	0	0,00
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	125 000	125 000	15 789	0	0,00	0	0,00
20-Ministère des Sports et Loisirs	160 550	160 550	3 290	0	0,00	0	0,00
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	198 543	198 543	9 154	0	0,00	0	0,00
24-MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION	38 500	38 500	3 000	0	0,00	0	0,00
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	74 612	74 612	6 000	0	0,00	0	0,00
26-Ministère des Mines et des carrières	19 134	19 134	0	0	0,00	0	0,00
29-Ministère de l'environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	133 000	133 000	8 050	0	0,00	0	0,00
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de sécurité Routière	79 050	79 050	4 550	0	0,00	0	0,00
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	54 400	54 400	0	0	0,00	0	0,00
37-Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	91 170	91 170	4 210	0	0,00	0	0,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	14 350	14 350	1 650	0	0,00	0	0,00
TOTAL	28 864 990	28 864 990	3 046 244	384 824	1,33	278 531	0,96

Source : SI-N@folo

Annexe 10 : situation des dépenses de consommation d'électricité entre 2020 et 2021 au 31 mars en FCFA.

MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN MARS 2020	A FIN MARS 2021
Présidence du Faso	47 999 537	49 947 874
Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	1 854 030	1 908 690
Premier Ministère	10 117 284	10 306 386
Assemblée Nationale	8 456 160	8 656 168
Conseil Economique et Social	2 001 759	1 910 231
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	46 090 107	47 913 152
Ministère de la Justice	45 660 625	53 383 237
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	171 165 494	172 960 475
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	8 043 972	9 020 304
Ministère de la Sécurité Interieure	38 688 575	61 337 966
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	161 631 884	192 048 948
Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	19 681 383	18 921 806
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	7 958 942	12 461 490
Ministère de la Communication et des Relations Avec le Parlement	38 827 686	38 829 457
Ministère des Sports et des Loisirs	11 961 529	14 236 663
Ministère de la Santé	337 878 659	396 926 308
Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	18 906 659	17 548 823
Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	47 445 652	61 171 129
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	65 001 720	71 891 848
Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	6 590 123	8 251 230
Ministère des Mines et des Carrières	1 974 964	-
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	48 268 420	54 689 093
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	20 055 792	23 759 763
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	17 691 002	21 498 330
Ministère des Infrastructures	32 603 189	38 906 374
Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Technologies de l'Information	7 206 377	12 887 617
Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	3 094 178	5 845 639
Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	-	-
Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelle	3 785 630	5 520 629
Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	21 717 112	3 083 183
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	6 325 829	7 478 548
Ministère de l'Energie	2 886 671	6 369 887
Grande Chancellerie	1 616 321	1 666 516
Conseil Supérieur de la Communication	5 641 959	3 249 534
Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	1 627 588	1 668 756
Conseil Constitutionnel	1 591 157	2 244 506
Conseil d'Etat	-	228 537
Cour des Comptes	1 663 442	1 832 513
Cour de Cassation	2 740 219	2 582 299
Commission Nationale Indépendante (CENI)	-	-
Commission Informatique et des Libertés	935 146	1 122 143
Médiateur du Faso	2 445 098	2 379 258
Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	38 625 407	38 595 449
TOTAUX	1 318 457 281	1 485 240 759

Source : SI-N@folo

Annexe 11 : situation des dépenses de consommation des communications téléphoniques entre 2020 et 2021 au 31 mars en FCFA

MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN MARS 2020	A FIN MARS 2021
Présidence du Faso	75 253 204	99 479 749
Sécritariat Général du Gouvernement et du Conseil des M	254 640	290 437
Premier Ministère	5 378 839	5 995 312
Assemblée Nationale	21 974 151	27 479 265
Conseil Economique et Social	577 387	622 574
Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Ex	1 328 705	1 166 243
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentrali	4 109 157	4 275 726
Ministère de la Justice	11 191 969	9 594 690
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combatt	115 690 787	127 635 757
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	22 201 498	23 040 162
Ministère de la Sécurité Interieure	87 202 785	79 153 273
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	195 942 423	191 718 301
Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	1 994 193	2 150 411
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Prote	2 842 513	23 036 392
Ministère de la Communication et des Relation Avec le Pa	6 957 187	7 442 351
Ministère des Sports et des Loisirs	692 957	1 136 802
Ministère de la Santé	23 035 647	23 842 632
Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la	3 727 015	4 243 733
Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	4 819 879	4 866 561
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche S	7 336 273	6 951 840
Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	2 121 082	2 176 988
Ministère des Mines et des Carrières	3 865 791	4 010 576
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliq	17 933 055	18 402 428
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	5 118 749	4 769 098
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du C	4 894 846	4 941 017
Ministère des Infrastructures	8 579 169	9 083 501
Ministère du Développement de l'Economie Numérique et e	147 275 987	74 147 674
Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la S	431 921	442 970
Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	-	-
Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion	384 090	543 738
Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	865 138	921 137
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	1 743 155	1 935 394
Ministère de l'Energie	1 624 508	1 744 380
Grande Chancellerie	381 620	604 005
Conseil Supérieur de la Communication	2 267 789	2 479 115
Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre	2 513 546	2 641 429
Conseil Constitutionnel	78 885	68 232
Conseil d'Etat	75 339	86 310
Cour des Comptes	117 800	105 797
Commission Nationale Independante (CENI)	44 494 750	18 521 686
Commission Informatique et des Libertés	181 330	269 146
Médiateur du Faso	6 140 158	4 127 614
Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMIN	172 383 363	136 916 964
TOTAL CONSOMMATION TELEPHONE	1 015 983 280	933 061 410

Source : SI-N@folo

Annexe 12 : situation des restes à liquider en procédure normale au 31 mars (en milliers de FCFA)

Ministère et institution	Engagés visés	Liquidés		Restes à liquider	
		Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
01 Présidence du Faso	0	0	0,00	0	0,00
02 Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres	42 000	0	0,00	42 000	100,00
03 Primature	251 152	0	0,00	251 152	100,00
09 Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale	255 210	0	0,00	255 210	100,00
10 Ministère de la Justice	1 637 510	5 094	0,31	1 632 417	99,69
12 Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	152 290	21 546	14,15	130 744	85,85
13 Ministère de la Sécurité	58 500	31 000	52,99	27 500	47,01
14 Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	2 951 191	324 523	11,00	2 626 669	89,00
15 Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	77 527	21 000	27,09	56 527	72,91
17 Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	50 000	0	0,00	50 000	100,00
18 Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	0	0	0,00	0	0,00
20 Ministère des Sports et des Loisirs	10 115	10 115	100,00	0	0,00
21 Ministère de la Santé	102 722	25 722	25,04	77 000	74,96
22 Ministère de la Femme, la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	572 008	62 467	10,92	509 541	89,08
23 Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	2 894 418	305 321	10,55	2 589 098	89,45
24 Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	1 016 621	3 694	0,36	1 012 927	99,64
25 Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	233 353	96 359	41,29	136 994	58,71
27 Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydroagricoles	8 500	0	0,00	8 500	100,00
28 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	0	0	0,00	0	0,00
29 Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	540 425	3 958	0,73	536 467	99,27
30 Ministère des Infrastructures	6 320 257	3 692 564	58,42	2 627 693	41,58
31 Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	45 410	0	0,00	45 410	100,00
32 Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	3 688 090	2 112 227	57,27	1 575 863	42,73
37 Ministère de la Jeunesse, de la promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	0	0	0,00	0	0,00
38 Mde l'Urbanisme, de l'Habitat	48 941	41 949	85,71	6 992	14,29
42 Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	7 717 086	1 890 192	24,49	5 826 894	75,51
51 Conseil Supérieur de la Communication	0	0	0,00	0	0,00
52 Autorité Supérieure de Contrôle de l'Etat et de Lutte contre la Corruption	0	0	0,00	0	0,00
54 Conseil Constitutionnel	150 429	0	0,00	150 429	100,00
99 Dépenses Communes	411 640	385 314	93,60	26 326	6,40
Total général	29 235 395	9 033 045	30,90	20 202 350	69,10

Source : SI-N@folo

Annexe 13: Liste des ministères ayant transmis leurs rapports mensuels de mise en œuvre des PPM au cours du 1^{er} trimestre 2021

N° d'ordre	code section	Ministères et Institutions ayant transmis la situation d'exécution du PPM du mois de mars	JANVIER	FEVRIER	MARS
1	9	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION			1
2	13	MINISTERE DE LA SECURITE	1	1	1
3	14	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT		1	1
4	15	MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME	1	1	1
5	17	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE			1
6	18	MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT	1	1	1
7	20	MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS		1	1
8	25	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT	1	1	1
9	31	MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DES POSTES ET DE LA TRANSFORMATION DIGITALE			1
10	32	MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	1	1	
11	37	MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI	1	1	1
12	38	MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA VILLE	1	1	
13	43	MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES			1
14	54	CONSEIL CONSTITUTIONNEL		1	1
15	57	COUR DE CASSATION			1
16	60	MEDIATEUR DU FASO			1
TOTAL			7	10	14

Source : MINEFID/SG/DGCMF

Annexe 14 : situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par section au 31 mars (en FCFA)

SECTIONS/ NATURES DE DEPENS	TOTAL DEBLOCAGE PREVU {1}	PREVISION DEBLOCAGE FIN MARS {2}	MONTANT TOTAL DEBLOQUE {7= 4+5}	Tx Réf.	TX D'EXECUT. GLOBAL {8=7/1}
Commission Informatique et libertés	400 199 000	400 199 000	400 199 000	100,00%	100,00%
Cour des Comptes	392 863 000	392 863 000	390 863 000	100,00%	99,49%
Grande Chancellerie	691 196 000	654 541 000	654 541 000	94,70%	94,70%
Conseil Economique et Social	645 383 000	608 903 000	561 703 000	94,35%	87,03%
Ministère de la Sécurité	13 115 209 000	12 893 532 000	10 883 532 000	98,31%	82,98%
Primature	10 920 764 334	9 356 263 254	8 900 126 000	85,67%	81,50%
Conseil d'Etat	273 774 000	193 504 000	184 754 000	70,68%	67,48%
Minist Sport et Loisirs	3 760 839 000	2 874 497 000	2 506 970 000	76,43%	66,66%
Mediateur du Faso	661 711 000	394 500 000	394 500 000	59,62%	59,62%
Présidence du Faso	29 688 416 000	24 727 173 000	16 929 192 000	83,29%	57,02%
Minist Adm Territ, Décentral et Cohésion Sociale	18 358 935 000	15 193 228 000	10 280 299 500	82,76%	56,00%
Minist Ressour Animales et Halieutiques	1 929 538 000	1 720 144 000	1 036 909 000	89,15%	53,74%
Autorit Supé Contrôle Etat et Lutte Corruptio	517 590 000	275 700 000	275 300 000	53,27%	53,19%
Ministère Economie, Finances et Développement	31 801 130 975	23 486 511 960	16 870 656 743	73,85%	53,05%
Conseil Constitutionnel.	53 823 793	27 500 000	27 500 000	51,09%	51,09%
Parlement	24 786 670 000	12 393 335 000	12 393 335 000	50,00%	50,00%
Minist Ensei Supé, Recherch Scienti et Innova	71 518 073 854	36 485 804 354	35 711 758 354	51,02%	49,93%
Minist Envir, Econo Verte et Changem Climatiq	3 496 265 000	1 785 765 000	1 459 152 500	51,08%	41,73%
Minist Développ Econ Numér et Postes	2 836 278 000	1 986 639 000	1 092 639 000	70,04%	38,52%
Ministère de la Santé	76 474 743 000	29 897 011 332	29 239 762 332	39,09%	38,23%
Minist de l'Eau et de l'Assainisse	8 135 625 122	7 150 499 160	3 103 617 103	87,89%	38,15%
Ministère de la Justice	1 546 362 000	561 731 500	552 731 500	36,33%	35,74%
Minist Transp, Mobili Urbaine et Sécurit Routière	3 289 928 000	2 846 383 000	1 016 600 000	86,52%	30,90%
Minist Jeunesss, Promo Entrepreneu des Jeunes	7 702 409 000	5 291 398 000	2 217 859 000	68,70%	28,79%
Minist Fonct Publiq, Trav et Protect Sociale	5 819 414 000	1 548 750 000	1 517 750 000	26,61%	26,08%
Minist Cultu, Arts et Tourisme	3 331 535 000	1 503 517 000	859 517 000	45,13%	25,80%
Minist Femme, Act Social Solid Ntle Act Humani	8 240 962 000	7 464 289 000	2 094 689 000	90,58%	25,42%
Minist Défense Ntle et Ancien Combattant	247 539 706 000	61 884 926 500	61 884 926 500	25,00%	25,00%
Minist Affair Etrangère et Coopéra	22 592 613 000	10 359 071 000	5 541 475 500	45,85%	24,53%
Ministère Comm, Indust et Artisanat	5 904 330 650	5 056 156 650	1 350 033 650	85,63%	22,87%
Cour de Cassation	457 241 000	457 241 000	95 380 000	100,00%	20,86%
Commiss Electo Ntle Indépendante	432 977 000	240 488 500	86 872 000	55,54%	20,06%
Minist Communi et Relation Parlem	11 782 203 500	2 679 010 000	2 157 010 000	22,74%	18,31%
Minist Educ Ntle, Alpha et Promo Lang Ntle	30 459 916 324	7 487 454 000	2 614 000 000	24,58%	8,58%
Sécrét Général Gouvern et Conseil ministres	104 380 000	2 040 000	2 040 000	1,95%	1,95%
Conseil Supérieur de la Communication	622 802 000	337 995 000	0	54,27%	0,00%
Minist Agricul et Aménag Hydroagric	13 893 755 440	8 835 533 440	0	63,59%	0,00%
Minist Energie	11 855 789 000	6 511 537 000	0	54,92%	0,00%
Min Intégr Afric Et Burki Exté	2 050 000 000	1 920 000 000	0	93,66%	0,00%
Minist Mines et Carrières	4 643 642 000	3 593 642 000	0	77,39%	0,00%
Minist Urbanisme et Habitat	88 477 500	88 477 500	0	100,00%	0,00%
Min. Infrastructures	40 398 591 000	1 194 175 000	0	2,96%	0,00%
Transf. Ressources au collectivi Territo	42 254 948 109	0	0	0,00%	0,00%
TOTAL GENERAL	765 471 009 601	312 761 929 150	235 288 193 682	40,86%	30,74%

Source : MINEFID/SG/DGCMF